

vivre à chabreloche

infos municipales n°31

2018



rénovation du groupe scolaire Jules-Ferry

11 novembre 2018



Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous.

Demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays.

John Fitzgerald Kennedy

Le mot du maire

C'est avec l'ensemble du conseil municipal et des employés communaux que je vous présente mes meilleurs vœux de santé, réussite et bonheur pour l'année 2019. Nous espérons que la crise actuelle trouvera une issue positive et nous prendrons notre part au débat lancé à la recherche de solutions.

Ce bulletin d'information met l'accent sur notre groupe scolaire Jules-Ferry dont les travaux de rénovation et mise aux normes ont été terminés et inaugurés en 2018. Nous avons cherché quelques éléments qui retracent l'histoire de cette école qui nous est chère et qui doit permettre aux générations futures de pouvoir s'instruire et grandir dans le respect des valeurs républicaines qui fondent notre démocratie.

D'autres travaux et réalisations ont été menés à bien, malgré la baisse des subventions et la diminution du nombre des employés communaux. Veiller sur la qualité de l'eau et entretenir au mieux notre réseau n'est pas la moindre des responsabilités qui nous sont confiées.

Nous présentons un projet privé, la maison médicale en cours de réalisation sous l'impulsion du docteur Moïsa, qui va améliorer encore l'offre de soins pour notre commune et les communes environnantes et contribuer à l'animation du centre-bourg.

Comme chaque année, les associations occupent une part importante de ce bulletin, à l'image du rôle primordial qu'elles jouent pour dynamiser, animer notre territoire et créer du lien social et de la convivialité. Une nouvelle page cette année avec le groupe de séniors animé par Malika Hérali, qui leur permet chaque mardi depuis le printemps de passer un moment agréable dans l'ancien local de la bibliothèque, repeint pour l'occasion par un bénévole. Toute initiative est bonne et mérite d'être soutenue quand elle permet la « rencontre et l'amitié », qui manquent tellement à notre société trop souvent individualiste et égoïste.

Nous présentons également deux structures auxquelles nous appartenons et qui sont importantes pour tous les services rendus à la population en termes de développement et d'animation : la communauté de communes Thiers Dore et Montagne et le Parc Naturel Régional Livradois-Forez.

Je vous renouvelle l'assurance de mon dévouement,

Sincèrement, Christian Genest, votre maire

Sommaire

P 2 : le mot du maire

P 3 : La mairie à votre service

P 4 : Tarifs municipaux

P 5-6 : Vie de la commune

P 7 à 12 : Les élus vous informent

P 13 : Projet maison médicale

P 14-15 : Etat civil

P 16-17 : Finances de la commune

P 18-19 : L'école

P 20 à 29 : Les associations

P 30-31 : Le Parc Livradois-Forez

P 32-34 : La Communauté de communes

P 36 : Rencontres et amitié

P 37 : Portrait

P 37-38 : Hommages

P 39 à 48 : Spécial groupe scolaire Jules-Ferry

Merci à tous les collaborateurs de ce numéro, élus, agents, enseignantes, responsables d'associations, familles pour les photos de l'état civil, personnes qui ont prêté des photos de classes.

Responsable de la publication : Christian Genest

Mise en page : Mireille Carton

Crédit photo : Mireille Carton ; Didier Thérias pour les pages 22 (prise d'eau), 48 (rentrée scolaire), Serge Tarrerias pour les photos de l'inauguration du groupe scolaire

Imprimerie Le Point Thiers

La mairie à votre service



Horaires d'ouverture au public

Lundi : 8h30-12h/13h30-18h

Mardi : 13h30-18h

Mercredi : 13h30-18h

Jeudi : 13h30-18h

Vendredi : 8h30-12h/13h30-17h

Téléphone : 04 73 94 20 49

Fax : 04 73 94 28 60

15, rue de Lyon 63 250 Chabreloche

mail : mairie.chabreloche@wanadoo.fr

Site : <http://www.chabreloche.com>

LA POSTE

Lundi fermé

Mardi 10h-12h15/13h45-17h

Mercredi 9h-12h15/13h45-17h

Jeudi 9h-12h15/13h45-17h

Vendredi 9h-12h15/13h45-17h

Samedi 9h-12h15

Quelques numéros utiles

Pharmacie

Bourdelle-Seychal : 04 73 94 20 22

Cabinet dentaire :

Mme DUMOUSSET : 04 73 94 20 72

Infirmières :

Mme PARRAIN : 04 73 94 27 63

Mme COUDERT : 06 26 51 46 30

Mme ROSE : 04 73 94 28 94

Mme CUBIZOLLES : 06 82 99 57 34

Mme SAINT-JOANIS : 06 62 58 60 51

Médecin : M. MOISA : 04 73 94 43 08

Pédicure-podologue :

Mme DESSEIGNE : 04 77 65 04 92

Masseurs-Kinésithérapeutes :

Mme MARAFICO : 06 23 99 56 69

Mme MANCEAU : 06 75 69 14 90

Ostéopathe D.O.:

Mme PORTEJOIE : 07 72 88 73 73

Ecole Publique : 04 73 94 22 71

Maison de Retraite :

(résidence Chandalon) : 04 73 94 49 35

Bibliothèque

Municipale

Nouvelle adresse

2bis rue de Clermont

Tél : 04 73 94 99 30

Mercredi 14h30-16h30

Vendredi 16h30-18h

sauf vacances scolaires

Samedi 10h30-12h

AUTRES SERVICES

La Poste : (particuliers) : 3631

Sous-Préfecture : 04 73 80 80 80

Perception Thiers : 04 73 80 62 66

Hôtel des Impôts (Thiers) : 04 73 51 06 78

Ordures ménagères TDM : 0473 53 93 08

Déchetterie Saint-Rémy/Durolle : 04 73 80 12 11

TDM(Communauté de Communes) : 04 73 53 24 71

DDT (Equipeement Thiers) : 04 73 51 79 80

Gendarmerie (Thiers) : 04 73 80 72 11

Conseil Général division des routes : 04 73 73 48 21

Permanences

Assistante sociale du Conseil départemental: (RSA, APA ...)

le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 13h30 à 16h (sur RV au 04 73 80 86 40)

SOLIHA (amélioration habitat) : 4^è jeudi de chaque mois de 13h30 à 15h00

RAMPE (Relai assistantes maternelles) : 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 16h45

Tarifs des services municipaux

Salles municipales

Salle Fernand-Bernard

Capacité 250 places assises pour un repas dansant. Louée sur demande écrite adressée au secrétariat de mairie pour l'organisation de toute manifestation compatible avec l'état des lieux. Louée sans licence.

Repas dansant :

Association locale : 195 €

Association extérieure : 260 €

Mariage ou repas privé :

Habitants de la commune : 195 €

Extérieurs à la commune : 260 €

Bal : (associations locales uniquement) : 260 €

Matinée dansante :

Association locale : 195 €

Association extérieure : 260 €

Repas en matinée (incluant l'utilisation de la cuisine et de la vaisselle) et repas annuel d'associations :

Association locale : 150 €

Association extérieure : 180 €

Soirée Spectacle, Loto, Vin d'honneur, Concert :

Association locale : 115 €

Association extérieure : 150 €

Expositions, Démonstrations, associations et privés :

Pour une activité

non commerciale : 150 €

Pour une activité commerciale :

Habitants de la commune : 210 €

Extérieurs à la commune : 420 €

Aux tarifs désignés ci-dessus s'ajoutent :

Chauffage : 70 €

Cuisine : 50 €

Vaisselle : 33 €

Nettoyage spécial : 110 €

Caution : 330 €



Tripe de la chasse 11 mars 2018

Salle du Stade

Capacité de 60 places assises.

Location : 80 € (gratuit pour les associations) 95 € avec la vaisselle

Caution : 35 €

Services scolaires

Cantine scolaire : 2,60 € par élève et par jour

Garderie scolaire : 15 € par élève et par mois

Transport scolaire : le transport scolaire est maintenant géré par le conseil départemental. Le montant de la participation familiale demandée est fonction du revenu du foyer.

CONCESSIONS CIMETIERE ET COLUMBARIUM

Concession 1 place : 3 m² : 240 €

Droits d'enregistrement : 25 €

Total : 265 €

Concession 2 places : 6m² : 450 €

Droits d'enregistrement : 26,73 €

Total : 476,13 €

Case columbarium :

15 ans : 160 €

30 ans : 320 €

(pas de droits d'enregistrement)



Attention à votre compteur d'eau

Le compteur d'eau est votre propriété. Vous devez le protéger contre le gel. En cas de non fonctionnement, nous devons établir une évaluation forfaitaire de votre consommation qui peut vous être préjudiciable.

Un compteur défectueux doit être remplacé.

Concernant les branchements : la commune est propriétaire de la conduite principale. Il appartient à chaque particulier de faire exécuter par l'entreprise de son choix les travaux de branchement et l'installation de la vanne d'arrêt et d'assurer l'entretien.

Au préalable, faire une demande de branchement en Mairie.

Ne gaspillons pas l'eau !

rappel : prix d'achat d'un compteur : 50 €



Vie de la commune

commémorations

8 mai



Hommage à Jean-Claude Stewart



11 novembre

Lectures pour le centenaire de l'armistice



21 juin
Fête de la musique



23 juin
Inauguration du nouveau
local de la bibliothèque
municipale



29 juin

Inauguration de la rénovation du groupe scolaire



10 septembre

Visite des élus au
Parc Livradois-Forez

Travaux de voirie (Ent COLAS)

Goudronnage de la route de St Joanis aux Phants (33 225.00€ ttc) subvention Conseil Départemental de 7060€

Création de trois places de stationnement réservées aux personnes handicapées : (8 505.00€ ttc)

- Salle Jazzy
- Cimetière
- Salle du foot



Travaux d'entretien

Salle Jazzy : (SARL HERODY)

Réfection de la toiture (17 325.36€ ttc)

Ancienne cure :

Réfection d'un appartement: (2886.88€ ttc SAS EGP)

Remplacement d'une baignoire par une cabine de douche (4125.00€ ttc – HERODY Plomberie)

Remise en état des volets par les services municipaux



Ancienne gendarmerie :

Assainissement de mur (4390.92€ ttc – HERODY Constructions)

Remplacement de deux baignoires par des cabines de douche (7702.20€ ttc HERODY Plomberie)

Réfection sol d'un appartement (529.24€ ttc SAS EGP)

Salle Fernand-Bernard :

Rafraîchissement de l'entrée (1425.18€ ttc – JP FINITION)



Eau

Cette année, la sécheresse nous a contraints à des restrictions d'eau. En accroissant notre vigilance vis à vis du débit des différents châteaux d'eau de la commune, nous avons pu détecter d'importantes fuites d'eau : une aux Bargettes, une rue du Seitol, une autre au Pas du Pire, et encore une à la Croix du Poyet.

La détection et la réparation de ces fuites nous a permis, associée à la vigilance et l'aide de chacun, de ne pas manquer d'eau, malgré un manque cruel de pluie.

Le conseil municipal a mis en oeuvre un relevé précis du réseau d'adduction d'eau, afin de gérer dans les meilleures conditions les éventuelles interventions à venir. Nul doute qu'avec les changements climatiques déjà perceptibles, les prochaines années demanderont une surveillance accrue de la consommation d'eau potable.

CCAS Repas festif pour les aînés



Le 25 novembre, le C.C.A.S. a organisé son repas annuel à la Salle Fernand-Bernard.

C'est avec grand plaisir que nous avons constaté que nos séniors répondent de plus en plus présents à notre invitation : 130 cette année.

Cela devient un rendez-vous convivial très attendu, tant l'ambiance est chaleureuse. Tous se retrouvent pour partager

un copieux repas préparé par les commerçants de Chabreloche et servi par nous-mêmes : les conseillers municipaux heureux d'être aux commandes.

L'orchestre « Julien et Valérie » a animé l'après-midi festive et fait danser notre public retrouvant toute sa jeunesse.

Ce fut une belle journée de partage et d'échange.

Il y a eu 135 colis distribués, 37 ont été apportés aux résidents des maisons de Retraite et 54 ne désiraient ni fête, ni colis.

*Claudine Soanen, responsable
de la Commission Affaires sociales*



Saint-Jean 2018



Fin juin la traditionnelle fête de la Saint-Jean a animé les rues de notre commune.



Le vendredi les spectateurs très nombreux ont pu apprécier le gala de danse.

Le samedi les plus petits ont profité du rallye-jeu organisé par les Amis de la bibliothèque pendant que les plus grands s'adonnaient à la pétanque. Le soir, le feu d'artifice embrasait le ciel au-dessus du plan d'eau .

Dimanche matin les rues du bourg ont été animées au son de la Banda de Chabreloche. Les gourmets toujours plus nombreux ont pu apprécier les tripes servies par le Rétromobile. L'après-midi un spectacle de qualité proposé par le groupe Latinos Lovers a ravi un public malheureusement clairsemé. Le soir

250 personnes ont apprécié le repas dont les bénéfices ont été reversés à l'Association des donneurs de sang.

L'ensemble du conseil municipal remercie toutes les associations ayant participé à cette Saint-Jean 2018.

Nous vous donnons désormais rendez vous les 28, 29 et 30 juin 2019 pour une nouvelle édition de la Saint-Jean.



Julien Bretton



Enfance-Jeunesse



La commission Enfance-Jeunesse de la municipalité contribue à plusieurs actions à destination des plus jeunes de la commune. Ainsi, en ouvrant la bibliothèque de 16h à 18h les vendredis pendant la période scolaire, les élèves concernés par l'aide à la scolarité trouvent un lieu accueillant et favorable à leurs apprentissages. Pendant l'année écoulée, en plus de la planification des devoirs, de l'aide méthodologique dispensée par deux animatrices rémunérées par la communauté de communes TDM, les

enfants ont pu participer au concours « les incorruptibles » dont le but était de découvrir par la lecture de magnifiques albums et de se rendre à La Monnerie Le Montel pour rencontrer d'autres jeunes concernés par ce projet tout en visitant une exposition sur « les gens d'ailleurs ». Cette année, les enfants préparent une lecture solidaire qui sera présentée à la résidence Chandalon à la période de Noël et tout en faisant leurs devoirs scolaires, ils auront l'opportunité de participer à une initiation au métier d'animateur radio.



A l'école, la municipalité a contribué à l'aménagement de la salle informatique. Sur les cinq ordinateurs offerts récemment par le Conseil Départemental, la municipalité a complété le matériel par la mise en place des systèmes d'exploitation, des raccordements à internet et l'adaptation des logiciels. Un nouveau photocopieur a aussi été offert par la mairie pour favoriser le travail des enseignantes et les classes du cycle 3 ont obtenu le financement de nouveaux manuels de français et de mathématiques conformes aux nouveaux programmes.

Pour la commission, Isabelle Perrin

Culture

Les manifestations culturelles de l'année



Hot Azoy

Pour la fête de la musique un concert de musique klezmer tout en rythme et en couleurs !

En juillet avec les Concerts de Vollore

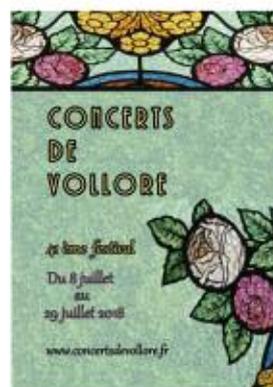
Exposition de photos **MORCEAUX CHOISIS Voir Chabreloche autrement** par Agnès DUPUY et Mireille CARTON

Dans le cadre du Festival 2018, c'est l'église de Chabreloche qui a été choisie comme source d'inspiration pour la communication du festival : affiche, dépliant. L'exposition présentée à la mairie a complété cette découverte des éléments les plus intéressants du patrimoine architectural civil et religieux de la fin du XIXème et début du XXème siècle dans le bourg de Chabreloche.

Le **26 juillet** le quatuor Girard a donné un magnifique concert en l'église avec au programme Beethoven et Brahms. Dans l'après-midi, les musiciens s'étaient rendus à la résidence Chandalon pour offrir un concert solidaire aux résidents.



Sur l'affiche, des éléments d'un vitrail de l'église de Chabreloche



LECTURES

Organisées par les Amis de la Bibliothèque municipale : 2 lectures : en septembre sur le thème du genre, en novembre sur 3 écrivains français morts à la guerre de 14, dans le cadre de la Saison Culturelle de Thiers Dore et Montagne



En juillet, madame **Monique Gauché-Pstrokonski**, petite-fille de **Joséphine Junosza**, artiste qui a peint le tableau de l'église, est venue à Chabreloche sur les traces de sa grand-mère et de son père, Stanislas Pstrokonski, dont la sépulture est au cimetière de Chabreloche. Un vin d'honneur a été organisé par la mairie. Des documents sur madame Junosza ont pu être découverts, notamment une photo prise au Musée du Louvre, où on la voit copiant un tableau alors qu'elle avait 85 ans.



Joséphine Junosza travaillant au musée du Louvre en 1955

Enfants



Samedi 6 octobre salle Fernand-Bernard lancement de la saison culturelle jeune public de Thiers Dore et Montagne, les Jeunes Pousses, avec un spectacle musical et humoristique.

La bibliothèque municipale

2018, année de changements et innovations pour la bibliothèque municipale. Un local commercial appartenant à la mairie s'étant libéré 2 bis rue de Clermont, il a été décidé d'y transférer la bibliothèque, ce qui permet de disposer d'un espace plus visible, plus accessible, plus clair et mieux agencé. Le déménagement a été réalisé par les agents municipaux et les bénévoles de l'association qui gère la bibliothèque. Le mobilier a été complété et renouvelé.



D'autre part, une bibliothèque solidaire a été installée dans la double cabine téléphonique libérée par France Télécom, et cédée à la mairie : cette bibliothèque fonctionne en libre-service, chacun peut apporter des livres, en emprunter, pour les lire, les rendre ou les garder. C'est un lieu de partage et de solidarité. Elle est entretenue par des bénévoles, avec un côté lecture-adultes et un côté lecture-enfants. Merci à tous de respecter cet équipement et de le laisser propre et bien rangé.



La bibliothèque en quelques chiffres :

1471 livres pour adultes

792 livres pour enfants et adolescents

auxquels il faut ajouter les livres prêtés par la Médiathèque départementale de prêt

1077 documents prêtés en 2018

Une **dizaine** de bénévoles

Une **cinquantaine** d'adhérents plus les enfants

92 livres achetés de janvier à septembre 2018

8 € : montant de la cotisation annuelle par famille

Le coin des enfants



Le poste de prêt



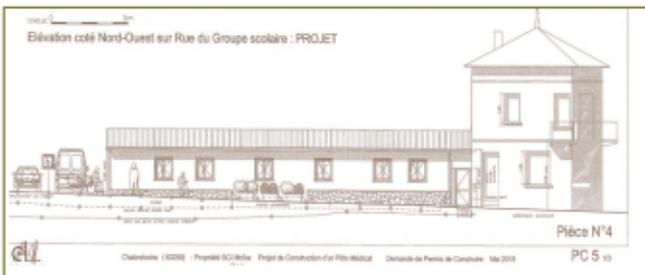
La bibliothèque municipale est gérée et animée depuis 2009 par une association : **les ABC (Amis de la Bibliothèque de Chabreloche)**. Le Bureau est constitué de :

Michèle PASQUET : vice-présidente

Claudine SOANEN : trésorière Eliane PONSON : trésorière-adjointe

Isabelle PERRIN : secrétaire Monique GOUTEY : secrétaire-adjointe

Le poste de président sera pourvu ultérieurement.



Projet : maison médicale de Chabreloche

Depuis 2008, que de chemin parcouru pour ce jeune médecin dynamique ! En fait, dès son installation sur notre commune en achetant la grande bâtisse appelée « chez magnifique » située à l'angle du parking du groupe scolaire, c'est une magnifique aventure que le docteur **Radu Moïsa** connaît. Sa première volonté en s'installant à Chabreloche, était de travailler dans son propre cabinet mais sa seconde volonté était de proposer à la population environnante une offre développée de services médicaux dans les mêmes locaux. Ses souhaits sont vite réalisés avec l'installation à ses côtés, de deux infirmières, mesdames **Béatrice Parrain** et **Corinne Rose**, chacune suppléée par deux remplaçantes : **Floriane Coudert** et **Mathilde Saint-Joanis**. Puis, ils sont rejoints par **Céline Desseigne**, podologue. Vient se greffer à ce complexe médical déjà bien développé, la société **Taxi Vincent** qui réalise le transport ambulancier. La charge de travail étant devenue trop importante pour les infirmières, c'est une nouvelle infirmière **Marie Cubizolles** qui complète l'équipe. Voilà les vœux du docteur exaucés ! Une équipe soudée, qui s'entraide et collabore efficacement pour être à l'écoute de ses patients. Mais pour ce jeune médecin très dévoué, jovial et ayant le contact facile avec la population rurale, d'autres idées germent dans sa tête. En effet, les locaux devenaient un peu restreints pour tous ces professionnels et puis pourquoi ne pas encore développer l'offre de service médical ? Alors en investissant seul plus de 300 000 euros, le docteur décide de créer de nouveaux locaux adjacents à ceux existants. Il présente alors un projet d'agrandissement de son bâtiment en déposant un permis de construire à la municipalité. Cette dernière, qu'il tient à remercier chaleureusement pour sa réactivité, accueille très favorablement ce projet. **Aux 170 m², viendront s'ajouter 210 m² supplémentaires** de bâtiment, de quoi accueillir environ 20 professionnels. Ces nouveaux locaux (si la météo le permet) seront prêts pour **mars 2019**. Sur un seul niveau, ils seront accessibles aux personnes à mobilité réduite, disposeront de deux entrées, trois salles d'attente, des WC publics, des WC privés, une chambre de garde et une kitchenette pour le médecin de garde, une salle de stérilisation, une grande salle de kinésithérapeute et huit cabinets de consultation, soit environ dix pièces.

Car tout en imaginant ce nouveau local, le docteur a entamé des démarches pour attirer d'autres professionnels dans ce complexe médical, dont les professionnels de santé existants déjà sur la commune. Ainsi les deux kinésithérapeutes mesdames **Mireille Manceau** et **Léa Marafico**, à la recherche de

nouveaux locaux, ont saisi cette occasion pour répondre favorablement à cette collaboration. Puis, c'est au tour de **Sylvie Dumoussat**, la chirurgienne-dentiste d'accepter cette invitation. Et une ostéopathe, **Edith Portejoie** viendra compléter ce regroupement.



Le docteur, enthousiaste, se dit confiant en l'avenir et précise que la porte de son cabinet est encore ouverte à d'autres spécialistes car le bâtiment est encore modifiable.

Dès le printemps 2019, sa structure médicale d'avant-garde, offrira à ces professionnels une logistique efficace, des locaux fonctionnels et spacieux et permettra aux malades de trouver des professionnels de santé géographiquement proches de chez eux. Alors pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? En fait, le docteur Radu Moïsa a encore d'autres ambitions pour son projet médical. Il est à la recherche d'un collaborateur médecin généraliste car il espère qu'un ou une jeune médecin viendra s'installer avec lui. Il se dit être prêt à lui déployer le tapis rouge ! Il a aussi envie de devenir maître de stage pour faire connaître aux jeunes son travail dans le monde rural, un moyen efficace selon lui de faire partager son amour pour la région et la population locale.

Du côté administratif, les dossiers s'accumulent aussi pour développer sa structure. Réconforté par l'obtention de la part de l'Agence Régionale de Santé de la labellisation en tant qu'Équipe Primaire de Soins, le docteur Moïsa, fier de cette belle reconnaissance officielle, projette pour l'avenir d'adhérer à une société qui permettrait de mutualiser du matériel ou du personnel entre d'autres médecins des communes environnantes et d'obtenir des sources de financement supplémentaires.

Finalement, il reste du chemin à parcourir à ce généreux médecin mais nul doute que ses rêves professionnels seront exaucés tant il met de l'énergie dans tout ce qu'il entreprend ! Alors bonne chance docteur et merci encore d'avoir choisi notre petit village pour vivre cette aventure.

État-civil



naissances



William, Tommy , Gilbert, Xavier CHROBATYN MARS AUX, le 26 mars

Marvin ROGER, le 30 mars

Aloïs, Jean, Auguste THOLY, le 23 avril

Lilou BEZAULT, le 29 mai

Gabryel BOULEAU, le 22 octobre

Noémie, Alice OLLIVIER, le 15 novembre

Léo Axel AIGUEBONNE, le 7 décembre

mariages

Fabien DUMOUSSET et Stéphanie MURON le 26 mai

Jean-François HANARD et Carine HOUY le 4 août

Florian MALOCHET et Anaïs HERMILLE le 1er septembre



Carine et Jean-François



Félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux bébés et aux nouveaux époux



Décès

Gérard BOUQUIN le 3 février à Chabreloche

Antonine DAMON le 11 février à Chabreloche

Jeanne BERNARDIN née JACQUELIN le 20 février à Thiers

Simone COGNET née ROLLAND le 2 mars à Noirétable

Odette ROCHE née LOCATI le 10 mars à La Monnerie Le Montel

René MOREL le 11 mars à Vichy

Noëlle GOUTEY née LEGRAND le 14 mars à Thiers

Jean FAYE le 29 avril à Thiers

Antoine CAGLIONE le 29 juin à Thiers

Laure GERMAIN née BOUDERLIQUE le 13 juillet à Ambert

Yves POMMIER le 20 juillet à Thiers

Michelle VALLAS née GAYTE le 19 août à Chabreloche

Marius, Alfred DARGON le 17 août à Thiers

Marcel BROCHERY le 28 août à Thiers

Stéphane BRUNEL le 24 septembre à Chabreloche

Jean-Paul FERRIER le 3 novembre à Vollore-Ville

Annie LEBLANC née BATEL le 20 novembre à Thiers

Noëlle Odette SAUZEDDE née CORNET le 25 novembre à Thiers

Frédéric POMMIER le 28 novembre à Chabreloche

Jean Paul BEGON le 10 décembre à Chabreloche

Bilan financier, le compte administratif 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES REALISEES	829 906.68 €
Excédent 2016	<u>190 641.69 €</u>
Total	1 020 548.37 €

DEPENSES REALISEES 770 325.17€

**SOIT UN
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT
De 250 223.20 €**

Sur l'exercice seul, sans reporter le solde de l'année antérieure, un excédent de 59 581.51 € est dégagé : le fonctionnement annuel n'est pas déficitaire.

Sur l'exercice un montant de 109 052 € était prévu pour financer les dépenses d'investissement.

Le résultat de l'année permet de réajuster cette prévision au plus juste.

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES REALISEES	382 566.50 €
Total	382 566.50 €

DEPENSES REALISEES 388 402.09 €
Déficit 2016 52 660.30 €
Total 58 495.89 €

**SOIT UN
DEFICIT D'INVESTISSEMENT
De 58 495.89 €**

Reste subventions à percevoir 430 840.00 €
Reste dépenses à réaliser 381 482.65 €
Soit un solde à financer de 49 357.35€

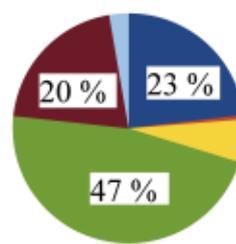
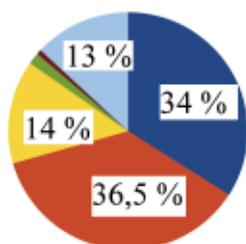
Ce solde de 49 357.35€ est soustrait au déficit de 58 495.89 €. Il est donc nécessaire de prélever sur l'excédent de fonctionnement la somme de **9138.54€**

Ainsi, en section d'investissement, le montant nécessaire à prélever est de **9 138.54 €**, on prélèvera donc cette somme sur les **250 223.20 €** d'excédent de fonctionnement et on reportera la différence aux recettes de fonctionnement de l'année suivante.

BUDGET PREVISIONNEL 2018

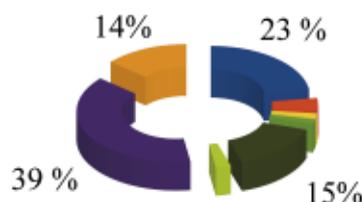
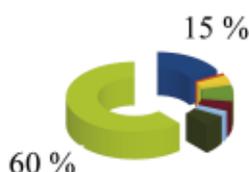
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	1 041 744,00	RECETTES	1 041 744,00
Charges à caractère général: énergie, fournitures, travaux d'entretien, frais de gestion	354 385,00	Excédent année précédente	241 084,66
Charges de personnel et frais assimilés	381 010,00	Remboursement frais de personnel (maladies et contrats aidés)	6 400,00
Taxes obligatoires-subventions-participations et autres charges	146 989,00	Produits de location, redevances gaz,edf, part. familles garderie cantine	62 799,34
Charges financières	16 450,00	Impôts et taxes reçues (dont 82000€ CCMT réversion TP)	488 888,00
Charges exceptionnelles	7 000,00	Dotations - subventions et participations État et Département	214 572,00
Virement à la section d'investissement	135 910,00	Revenus des immeubles, produits de gestion et produit exceptionnel	28 000,00



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	600 689,00	RECETTES	600 689,00
Déficit d'investissement reporté	58 495,89	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	135 910,00
Remboursement d'emprunts, amortissement, taxe aménagement sur PC	91 461,28	Dotations (Fonds compensation TVA, Taxe aménagement, amortissement, caution)	25 071,00
Matériel mobilier	2 816,00	Affectation d'une part de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente	9 138,54
Bâtiment : toiture salle de danse	19 517,00	Remboursement avance de trésorerie Syndicat	10 000,00
Voirie Communale	34 628,13		
Enfouissement lignes téléphone et électriques	21 002,23		
Mise aux normes accessibilité	9 571,60	Emprunt	90 999,46
Matériel informatique école	30 000,00	Subventions fonds structurels	14 981,00
Rénovation Groupe Scolaire	333 196,87	Subvention État	232 000,00
		Subvention Département	82 589,00



BUDGETS ANNEXES	FONCTIONNEMENT	Investissement
EAU	168 710,00	124 169,00
ASSAINISSEMENT	56 039,00	11 753,00
LOGEMENTS SOCIAUX	72 948,00	33 607,00



Le voyage des CM2

Le 2 juillet 2018, les élèves de CM2 ont découvert le **zoo de Beauval** : le couple de pandas et le bébé né au mois d'août 2017, le spectacle d'otaries, les gorilles, les fauves....

Puis l'après-midi, ils ont visité le **château de Cheverny** ainsi que le domaine en profitant d'une balade en petit train et en barque. Pour finir, ils ont exploré avec attention et beaucoup de plaisir l'exposition interactive consacrée à Tintin.

Le 3 juillet 2018, après une nuit bien méritée, les élèves sont partis sur les traces de Léonard de Vinci en visitant le **château du Clos Lucé**, visite commentée par un guide qui a su retenir leur attention. Ils ont également participé au choix à un atelier « sciences » où ils ont fait des expériences mettant en évidence l'énergie fournie par l'eau ou à un atelier « dessin » où ils ont appris à dessiner un objet volant à la manière de Léonard de Vinci.

Ils se sont ensuite émerveillés devant les différents bassins de l'**aquarium de Touraine**. Le tunnel permettant de voir évoluer les poissons autour et au-dessus d'eux les a impressionnés et ils ont apprécié tout particulièrement le bassin tactile. Pour finir le séjour, ils se sont promenés parmi les reproductions des châteaux de la Loire dans le parc des mini-châteaux et se sont défoulés en profitant des différents jeux qui s'y trouvaient.

Encore un voyage plein d'émotions et de souvenirs pour nos futurs 6ème, qui vient clore leur scolarité à l'école primaire.

La sortie des classes de maternelle

Pour le voyage scolaire de fin d'année, les deux classes de maternelle (TPS/PS/MS et MS/GS) de Mme Paillason et de Mme Navosad sont allées au **parc de Courzieu (69)**. Au programme, les enfants ont pu observer le repas des loups pendant la visite du parc et ont pu également découvrir cet animal fascinant au travers d'un parcours pédagogique.



La journée s'est clôturée avec un magnifique spectacle de rapaces qui a été autant apprécié par les petits que par les grands.



Sortie des CP/CE1-CE2

Le jeudi 14 juin 2018, les classes de CP et de CE1-CE2 se sont rendues au **château médiéval de Murol**. L'accueil par le Capitaine Jean Mallet leur a immédiatement fait faire un bond dans le temps!

Au programme de la matinée: découverte des secrets de protection de cette forteresse du XIème siècle et présentation des

armes et protections utilisées il y a 600 ans. Ensuite le quotidien de la vie au château leur a été présenté par 3 travailleurs du XVème siècle à travers l'évocation de leur rôle, préoccupations et ressources. Ce fut d'abord la cuisinière de Guillaume de Murol puis un forgeron et enfin un paysan. Cette riche journée s'est terminée par une visite libre du château avec une vertigineuse promenade sur le chemin de ronde qui offre un panorama magnifique sur notre belle région.



Classe de CE2-CM1

Dans le cadre du projet fédérateur « Mon voisin paysan » du Parc Livradois Forez, les vingt écoliers de la classe CE2-CM1, ont participé à plusieurs ateliers sur le thème du Jardin BIO. Ainsi, en partenariat avec les maraîchers de Chandalon et l'EHPAD de Chandalon, au fil des saisons, les élèves ont pu apprendre les gestes indispensables au jardinage biologique et faire participer les résidents de l'Ehpad à différentes animations. De l'automne à l'été, dans la grande jardinière prêtée par la résidence, les élèves ont semé de l'engrais vert, des bulbes, des graines de radis, des plants de choux ou de salades et des tubercules. Pour embellir leurs plantations, sur les conseils de Valérie Dupic, intervenante au CPIE, ils ont construit un hôtel à insectes, une bordure en plessis médiéval, un épouvantail et semé une prairie à papillons. En parallèle, à la ferme maraîchère, ils ont découvert la composition du sous-sol, visité les serres, appris à reconnaître les outils du jardinier, à classer les bêtes auxiliaires et observé un terrarium. En classe, tout au long de l'année, le projet a fait l'objet de plusieurs activités scientifiques, artistiques, littéraires en lien avec les programmes scolaires. Enfin, à la rési-



les résidents ont mis leur talent en action pour confectionner des oranges de Noël, décorer des citrouilles d'Halloween, jouer à des jeux de plateau prêtés par l'association Escale-jeux sans oublier de déguster des pâtisseries aux légumes ou des crêpes. A Chabreloche, ce projet s'est conclu par une journée de valorisation organisée par le Parc pour permettre aux élèves de rencontrer d'autres écoles ayant travaillé sur d'autres problématiques agricoles.



dence, toujours en lien avec le jardin BIO, et avec la volonté de faire participer plusieurs générations, les élèves, les bénévoles de l'association et



Puis avant les vacances estivales, la classe s'est rendue au parc de la Tête d'Or à Lyon pour visiter les serres botaniques et tropicales afin de connaître les autres plantes cultivées sur la planète. Riches de toutes ces connaissances, nos chers petits futurs jardiniers pourront mettre en œuvre plus tard les gestes indispensables à la protection de l'environnement dans leur jardin !

Isabelle Perrin, Nadine Perbet



2018 : une année de transition avant une année 2019 fort chargée.

Activité récente pour notre groupe, notre **concert de Sainte-Cécile** s'est déroulé à la Salle Fernand-Bernard en présence d'un public très nombreux qui a passé un moment agréable avec nous. Sous la direction alternée de Léa Gazzotti, d'Alexandre Chazeau et de Laetitia Bruyère, la Banda a fait profiter le public d'un répertoire très éclectique avec de la variété française, des pasos doubles mais aussi du hard rock via le groupe AC/DC. A signaler plusieurs solos de jeunes musiciens qui ont enchanté le public comme Camille Desjoyaux, Léa Bruyère et la toute jeune Marie Pasquet. Le concert a aussi été l'occasion de récompenser plusieurs musiciens (et musiciennes) pour leur pratique de la musique. **Ainsi, la jeune Camille Desjoyaux a fêté ses 5 ans sur les rangs, 10 ans pour Mélina Coupat, 15 ans pour Tic et Tac, 30 ans de musique pour Sandrine Laedlein et enfin 40 années de pratique musicale pour Paul Epinat.**

Côté Banda, l'année 2018 s'est révélée un peu moins chargée que d'habitude.

L'année musicale a débuté par la maintenant traditionnelle **Bodega du Mois de Mars** avec la participation de nos amis de la Banda Dub'pour assurer la première partie de soirée. Une soirée festive qui affiche complet d'année en année et en appelle d'autres car tout le monde repart ravi. Le mois d'Avril a lancé notre saison de Banda. Nous avons commencé par

rendre visite à nos collègues des Troubles Fêtes d'Huriel-Domérat à l'occasion de leurs 10 ans. Cette soirée de fête nous a permis de lier connaissance avec d'autres groupes, dans une ambiance très sympathique.

Quelques semaines plus tard, nous voici de nouveau dans l'Allier un dimanche après-midi avec le **Carnaval de Moulins**. La météo clémente nous a permis d'animer un défilé haut en couleurs dans les rues de la Préfecture bourbonnaise avec, en plus, un nombreux public. Le mois de Mai fut marqué par l'animation d'une brocante à **Peschadoires**.

Début Juin, nous voici de retour à Peschadoires pour la soirée des Estivales. Carton plein pour les organisateurs avec plus d'un millier de repas servis et une belle ambiance. Puis vint notre traditionnelle **Saint-Jean** avec un joli feu d'artifice le samedi soir et un repas très fréquenté le dimanche midi grâce à l'implication du Rétromobile Club présidé par Patrice Grangerodet.

Nous avons ensuite poursuivi notre saison de Banda par une animation le 13 Juillet à **Noirétable** (défilé puis feu d'artifice). Fin Juillet, nouvelle expérience pour la Banda avec une prestation au festival de folklore d'**Issoire** ; une sortie marquante au contact de groupes venus du monde entier.



Le début du mois d'août fut marqué par la traditionnelle fête de **Chapelat**, ambiance estivale très chaude et un monde fou à l'heure de l'apéro et du repas campagnard. Mi-septembre, nous voici présents à la fête de **Saint-Bonnet Près Riom** avec la très vieille fête du cou de l'oie. Défilé et animation de ce petit village de la plaine de Limagne.

Début octobre, nous avons égayé la Fête des Classes de **Saint-Just en Chevalet** dans une ambiance détendue et festive. L'animation de la Fête de la saucisse de chou d'**Arconsat** a clôturé notre année de Banda avec très belle ambiance sous le grand chapiteau.

CARNET ROSE

La Banda a eu le plaisir de voir la famille de plusieurs musiciens s'agrandir durant l'année 2018. Ainsi, le petit **Mael** Hermille et la petite **Caly** Georges comblent de bonheur leurs parents respectifs à savoir Angélique Ytournel et Alexandre Hermille et Lolita Ferret et Anthony Georges.

Et ce n'est pas terminé car la Banda a aussi marié durant l'été **Christophe** et **Cathy** Ranc respectivement musicien et secrétaire de notre association.

Félicitations à nos jeunes parents ainsi qu'à nos jeunes mariés.

NOTRE ÉCOLE DE MUSIQUE

Adultes, enfants, n'hésitez pas à venir apprendre la musique dans la bonne humeur mais aussi la rigueur.

Renseignements auprès de notre président, M. Richard Georges : Tél : 0473942772.



A VOS AGENDAS

Notre soirée Bodéga revient le **Samedi 2 Mars 2019** avec la participation de la Banda de Combronde. Places limitées, pensez à réserver rapidement !!

A NE PAS RATER



La Banda fêtera ses **20 ans le Samedi 13 Juillet 2019**. A cette occasion, nous pouvons vous annoncer la présence exceptionnelle de plusieurs bandas et un repas festif servi sur la place du groupe scolaire.

Venez nombreux !!!

Pour finir, nous remercions la population et les commerçants pour l'accueil qu'ils nous réservent à l'occasion du passage de nos calendriers ainsi que la municipalité pour son soutien sans faille.

Le bureau de l'association

Président : M. Richard GEORGES

Président d'honneur: M. Jacquot BEAUVOIR

Vice-président : M. Guillaume BERNARD

Trésorier: M. Jean-Philippe BRUYERE

Secrétaire: Madame Cathy FEUILLANT/RANC

Responsables musicaux : Laetitia BRUYERE et Alexandre CHAZEAU

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de la Banda sur internet www.bandadechabreloche.fr mais aussi sur **Facebook**.

Club escalade



Points forts qui ont marqué la saison 2017-2018 :

L'engouement par les jeunes enfants et adultes pour l'escalade se confirme puisque nous avons enregistré cette année une **progression de 29 %** en nombre d'adhérents, passant ainsi de 58 à **75 licenciés** : 10 femmes, 26 hommes et 39 jeunes et adolescents. Tendance qui se confirme cette nouvelle saison.

Pour fidéliser ce nouveau public, des séances d'entraînement par un intervenant extérieur, Jean-Luc Touly de Boën, ont été mises en place et appréciées à l'unanimité. Initiative reconduite cette année.

Notre école d'escalade a elle aussi contribué à l'augmentation des adhérents puisqu'elle comprenait **26 enfants** assidus dans ses rangs, soit 15 filles et 11 garçons. Tous ces jeunes attendaient les beaux jours de juin pour pouvoir s'initier au rocher mais le sort en a décidé autrement : une météo déplorable et le dernier mercredi où toutes les conditions étaient réunies : leur moniteur n'était pas au rendez vous. Quelle tristesse !!!

Nous remercions Frédo Morin, toujours présent pour encadrer nos jeunes grimpeurs. A l'issue de la dernière séance en salle, tous se sont vu remettre leur passeport, validant ainsi leurs acquis.

Cette année encore, le club d'escalade a participé à la plupart des manifestations départementales et organisait en avril le **rallye d'escalade** à Chabreloche. 54 grimpeurs de notre département étaient présents pour se lancer à l'assaut des nouvelles voies d'escalade créées spécialement pour cet événement.

Le club a organisé tout au long de la saison et pour le plus grand plaisir des adhérents son lot de sorties en extérieur. La grimpe en salle, c'est bien, mais sur le rocher !!! Parmi les meilleurs souvenirs, citons : Le Verdon, les Calanques de Cassis, La Volpie, Le Roc de L'Olme et notre incontournable rocher Saint Vincent.

N'hésitez pas à nous rendre visite à la salle Fernand-Bernard pour essayer ou tout simplement voir cette activité « grimpe » de plus en plus en vogue auprès de la jeunesse.

-École les mercredis après midi

-Entraînement adultes les lundis, mercredis et vendredis de 19H30 à 22H

La prise d'eau

L'année 2018 aura été une belle année pour notre petite association !

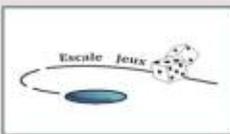
Tout a débuté par le traditionnel concours de pêche en Mai. Une soixantaine de pêcheurs étaient venus montrer l'étendue de leurs talents pour tromper « Dame Truite » et autres habitants qui peuplent l'étang. Le niveau était très relevé puisque personne n'est rentré bredouille et tous sont repartis avec le souvenir d'une belle journée. Le jambon à la broche servi le midi a également été un succès et nous avons tenté de régaler au mieux nos convives.

Par la suite, l'étang a connu une belle fréquentation tout au long de l'année et les lâchers de truites ont permis à chacun de repartir avec le panier plein.

Le temps d'une journée, nous avons également mis à disposition l'étang et ses habitants (truites, carpes, tanches, gardons, goujons...) au centre de Loisirs « La Source » afin de faire découvrir la passion de la pêche aux plus jeunes...dans l'espoir de créer des vocations.

Nous repartirons sur les mêmes bases en 2019. Nous vous attendons donc nombreux le **Dimanche 19 Mai 2019** pour le concours de pêche. En attendant cette date, nous vous souhaitons à tous, une belle et heureuse année 2019 !





Escale Jeux

La Ludothèque Itinérante Escale Jeux a lancé sa deuxième édition du festival de jeux CHAB 'EN JEU les 18 et 19 mai 2018.

Cette année le festival a commencé le vendredi après-midi afin que les enfants sortant de l'école puissent venir créer le totem du jeu. L'Association a voulu cette année mettre en avant les écoles de la TDM (Thiers Dore et Montagne) en proposant un concours « Ludicalin la Mascotte part à l'aventure ». 8 écoles ont répondu à ce projet :



Arconsat (1 classe maternelle) , Celles privé (1 classe CM2)-, Chabreloche(3 classes maternelle, CM1, CM2), La Monnerie(1 classe CE2 maternelle), Thiers George-Sand (1 classe Uliss), Thiers Turelet (1 classe CE2 maternelle). Tous les projets ont été exposés lors du festival.

La Classe gagnante a été de l'école George-Sand de Thiers qui a pu profiter d'une matinée de jeux avec Annie plus un jeu offert à la classe. Tous les autres projets ont également été récompensés pour leur implication.



Le vendredi soir la soirée a débuté avec un concert du Virlo Pop Orchestra, suivi d'un quizz géant pour finir par une soirée jeux. Le public a pu trouver des lieux dédiés aux tout-petits ainsi que des jeux de

société pour tous. La scène a été dédiée aux jeux d'ambiance. L'espace Photo Booth, pour prendre des selfies et garder des souvenirs de ces journées ludiques a été bien apprécié.

A l'extérieur se trouvaient des bumpers, de la sarbacane, du fusil laser, des jeux en bois surdimensionnés, des pony cycles. Un tournoi de Molkky a permis aux festivaliers de découvrir une alternative à la pétanque. Le magasin Terre Happy de Thiers a permis de repartir avec ses coups de cœur. Le mot d'ordre était bien sûr de prendre plaisir à découvrir et jouer.

Cette année encore Escale Jeux a pu compter sur le soutien de la mairie, des commerçants locaux et des bénévoles. Sans eux, rien n'est possible. Ludicalin mascotte prêtée par Auvergne Jouets a un rôle déterminant dans la communication et essentiel dans l'échange.

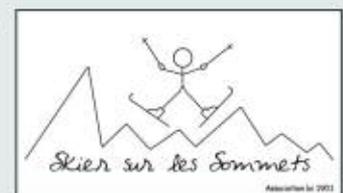
Projet de l'association :

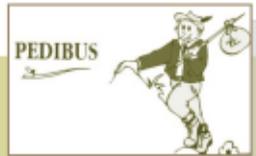
Un club de jeux va ouvrir début 2019 avec une soirée par semaine réservée à partir de 12 ans ainsi qu'un créneau pour les 8-12 ans. Pour tout renseignement contacter Annie 06 68 14 94 41



skier sur les sommets

Cette Association a été pensée pour soutenir moralement, physiquement et financièrement le rêve de Lucian, un petit garçon Chabrelochois qui voulait skier sur les sommets. Ce sont sa maman et sa grand-mère maternelle qui sont à l'origine de cette association. Puis en réfléchissant, lors de l'élaboration des Statuts, au réel but que nous voulions, nous avons décidé d'élargir notre soutien à d'autres enfants et adolescents ! Car finalement, Lucian n'est pas le seul enfant à vouloir skier sur les sommets.... Le dispositif a donc été mis en place... il consiste à aider, du mieux qu'on peut, des enfants et ados prometteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes (y a pas que les Alpes !!!), désireux de Skier sur les Sommets, mais dont les parents ne disposent pas forcément de fonds suffisants pour assumer un tel sport ! Soutien moral, création de cagnottes, recherche de sponsors... tout est mis en oeuvre pour les soutenir au mieux. Le dépôt des statuts a donc été fait le 13 mai 2018 et le 15 mai 2018, l'Association naissait sous le numéro W635001329...





PEDIBUS



PEDIBUS donne rendez-vous aux **randonneurs**, chaque semaine, pour des parcours variés sur les sentiers de la Montagne Thiernoise, du Parc Livradois-Forez, ou plus loin, dans le Parc des Volcans, dans la Loire... Ces randonnées ont généralement lieu le dimanche, après-midi ou sur la journée selon la saison, raquettes aux pieds dès que l'enneigement le permet.

PEDIBUS organise aussi des **week-ends et des randonnées itinérantes, des séjours, des visites à la découverte du patrimoine**. En 2018 un séjour à Usson-en-Forez a permis de découvrir trois villages de caractère et de visiter St Bonnet-le-Château.



PEDIBUS participe à l'**entretien du balisage** des sentiers de Petite Randonnée de la Virée des Rocs et de la Montférie-l'Ojardie soit 55 km environ.

Comment s'informer ? Le calendrier des randonnées, établi deux fois par an, en janvier et septembre, peut évoluer selon les souhaits de l'organisateur de la sortie (météo, contretemps...).

Ce calendrier figure sur le **site internet de PEDIBUS** <http://www.pedibus-randonnees.jimdo.com>

Contact : Jean-Pierre Montrénaud (président) : 04 73 51 90 13

Si vous aimez la nature et la marche, rejoignez PEDIBUS !

Rétro Mobile Club



Dimanche 25 mars, 1ère sortie de la saison. Nous voilà donc repartis sillonner les routes de notre belle région avec une pause pour le déjeuner à la « Vieille Auberge » au Mayet de Montagne. L'occasion de se retrouver et d'accueillir les nouveaux membres au club. Les 7-8 avril, excursion en bus au cœur de l'histoire automobile dans l'Est de la France avec la visite du Musée de l'Automobile Peugeot à Sochaux, de la Cité de l'Automobile – collection Schlumpf à Mulhouse et de la ville de Belfort avec son célèbre lion.



Chabreloche en fête le 24 juin ! Pour la 2e année consécutive nous avons servi la tripe. Vous avez été encore très nombreux à vous déplacer. Nos chaleureux remerciements à la Banda de Chabreloche qui n'a pas manqué d'enflammer la salle en interprétant nos plus grands classiques ainsi qu'à vous tous pour votre présence et votre bonne humeur ! Après l'effort, le réconfort ! En août, direction le Pilat pour 3 jours. Au cours de notre périple, visites de villages typiques, de la Chartreuse à Sainte-Croix en Jarez et franchissement sans souci par nos anciennes du col de Chaubouret. Le soir, détente au Domaine de la Barollière à St Paul en Jarez.

Le dimanche 30 septembre, nous avons organisé notre 21e balade. Ce ne sont pas moins de 54 voitures qui sont parties au détour de nos belles routes avec des arrêts au lac d'Aubusson, la Renaudie et Cervières. La journée a été ponctuée de défis à relever par les participants, ils ont pu assister à la démonstration du montage d'un couteau. 18h, remise des récompenses suivie du verre de l'amitié offert par la Municipalité de Chabreloche. Nous remercions très sincèrement tous nos sponsors sans qui cette journée ne pourrait avoir lieu.

Retour dans les années 50-60 et les départs en vacances, le samedi 13 octobre, en participant à l'embouteillage sur la N7 à la Palisse. Dimanche 18 novembre : le clap de fin de saison a sonné. Dernière virée au volant de nos vieilles mécaniques pour la découverte de l'Aventure Michelin suivie d'un déjeuner à l'Auberge des Roux.

Une année bien remplie et sous des cieux cléments !

Je terminerai en adressant un très grand merci à tous les membres pour leur dévouement afin de faire vivre le club et le faire connaître au-delà de notre région.

Association des parents d'élèves

Septembre sonne la rentrée des classes et aussi celle de l'association des parents d'élèves.

Petit changement de bureau pour cette nouvelle année. Après plusieurs années à s'investir dans l'association comme vice-président, Ludovic SOUBEYRAND cède sa place. C'est Marion MARCOUX qui lui succède. **MERCI LUDOVIC ET FELICITATIONS MARION !!!**

Le reste du bureau ne change pas. On retrouve donc Noémie FEZAZI comme secrétaire, Virginie BOST-GIRAUD en tant que trésorière et Etienne DUBOST au poste de président.

Pour commencer, faisons un bilan de l'année scolaire passée.

Les recettes récoltées lors des différentes manifestations que nous avons organisées ont été positives. Cela nous a donc permis de continuer à aider l'école à financer divers projets comme par exemple: le bus pour les sorties piscines, les abonnements scolaires et toutes sortes de projets ou sorties éducatives mis en place par les enseignantes.

Bien sûr, cet argent a aussi servi à financer le voyage de fin d'année des CM2 qui ont pu découvrir pendant 2 jours le ZOO de Beauval et autres parcs dans les alentours.

Tout cela a pu se faire grâce à votre participation. Nous vous remercions et espérons vivement que cela continue pour les enfants !

Pour cette nouvelle année, nous allons encore vous proposer différentes manifestations et même quelques nouveautés.

Bien sûr au mois de mars, il y aura le loto de l'association avec encore de nombreux lots à remporter, donc, venez nombreux !

La fête de l'école, moment de convivialité en famille pour fêter la fin d'année sera renouvelée au mois de juin. Forts de son succès l'an dernier, nous vous reposerons cette année la vente d'assiettes après le spectacle de l'école. Nous profiterons ainsi de passer la soirée ensemble autour d'un apéritif dînatoire, simple et convivial. Soyez au rendez-vous !



Mais avant tout ça, une nouveauté pour l'association (ou un renouveau pour les anciens). Nous avons décidé d'organiser une « soirée de Noël » ouverte à tous. Familles et parents ont pu profiter du spectacle de Noël avec leurs enfants et le Père Noël a fait une visite surprise ! cette première édition a remporté un grand succès.

Nous vous rappelons que tout l'argent sert uniquement à l'école et pour les enfants. Il est d'ailleurs envisagé d'acheter des jeux d'extérieur pour la cour d'école. Après une belle école toute neuve pour étudier, les enfants auront de beaux jeux pour s'amuser.

Pour que tout cela fonctionne, votre présence est donc primordiale.

Voici les dates à retenir :

Dimanche 17 mars 2019 à 14h : loto de l'association

Samedi 22 juin 2019 à 14h : Fête de l'école

Vendredi 28 juin 2019 : buvette de la Saint-Jean

Espérant vous voir nombreux pour cette nouvelle année !
Les membres de l'association des parents d'élèves



Yoga du Montoncel

L'association YOGA du MONTONCEL connaît un succès grandissant. Le nombre d'adhérents n'a cessé de croître. De 37 à ses débuts en 2009, il est passé à 136 aujourd'hui, répartis en 5 cours :

- 1 le lundi soir
- 1 le mardi soir
- 2 le jeudi matin à Chabreloche
- 1 le jeudi soir à Palladuc

Les cours du lundi, mardi et jeudi soir sont assurés par Geneviève Gidel, ceux du jeudi matin par Odile Malval.

L'ensemble des adhérents apprécie de se retrouver chaque semaine pour se détendre et se ressourcer, chacun à son rythme, attentif à son propre ressenti, afin d'appréhender la vie avec plus de sérénité.

Composition du Bureau Présidente : Joëlle Corrois

Vice-présidentes : Mireille Chaux, Blandine Chazelle

Trésorier : Jean-Luc Delmer Trésorier adjoint : Luc Riot

Secrétaire : Josy Girard Secrétaire adjoint : Christian Aussert



VTT CLUB DES BOIS NOIRS

Cette année, durant le premier week-end de juin, les membres du VTT Club se sont rendus à Villard De Lans, dans le Vercors, pour participer au **Vélo Vert Festival**.



Cette manifestation considérée comme le 1er centre d'essais de VTT au monde regroupe 30 000 visiteurs, plus de 12 000 m2 de salon, 125 stands pour 285 marques représentées et 410 exposants.

Répartis sur un maximum d'épreuves allant de la randonnée famille de 15km aux épreuves chrono en cross-country ou marathon, mais aussi la rando All Mountain certains riders des Bois Noirs se sont fait remarquer comme Christian RONZIER, inscrit sur la manche de coupe du Monde de XC Marathon qui regroupe les meilleurs pilotes français et internationaux (72km 2300m de dénivelé) avalé en moins de 7h00 (vainqueur le champion du monde et olympique de VTT Miguel MARTINEZ en 3h30 !) sur un parcours rendu très difficile par les pluies de la semaine.

Clément BEGON bouclera le tracé en 8h05, Didier VACHER et Stéphane BLIN en 8h20, la fin du parcours étant en commun avec une autre épreuve, la dépense d'énergie n'en fut que décuplée !

Sur l'épreuve de cross-country parmi les 360 participants à s'élancer, c'est Thomas ANTHÉRIEU qui, malgré une chute, s'est distingué en terminant 5ème juniors, intégrant le top 50 du scratch et Charles-Henri TARRE-RIAS, 8ème cadets, 81ème au scratch, Béranger DERU, également dans la même catégorie finit 12ème.

Du 18 au 23 juillet, 4 vététistes (Christian, Didier, Thomas et Charles Henri) ont réalisé une partie de la grande traversée des Hautes Alpes (GTHA) reliant Briançon à Veynes en Dévoluy (05). Une traversée jalonnée en 5 étapes, 270 km, 9576m de dénivelé, positif au milieu des magnifiques et époustouflants paysages du Queyras et du Dévoluy.

Enfin, tout le long de l'année, l'école VTT accueille actuellement une vingtaine de jeunes participants encadrés par 5 moniteurs bénévoles diplômés.

Des sorties accompagnées sont proposées les samedis après-midi ou dimanche matin (trial, orientation, descente, initiation à la sécurité routière....).

Le club organisera sa traditionnelle journée tripe le 24 février 2019 à la salle Fernand-Bernard, puis ce sera la Bois Noirs Oxygène les 29 et 30 juin prochain à Saint-Just en Chevalet.

Des déplacements lors des manches régionales de cross-country sont prévues pour 2019.



L'Espace VTT s'agrandit !

Sollicités par les communautés d'agglomération voisine, des projets d'extension sont en bonne voie avec :

- « Vichy Communauté », depuis le foyer de Ski de La-voine des circuits rejoindront le plateau de la Verrerie à Saint Nicolas des Biefs (03)
- « Loire Forez », depuis Noirétable extension sur le Col de La Loge puis Chalmazel
- « Thiers Dore et Montagne » extension depuis Saint-Rémy sur Durolle sur Thiers

Cet élargissement permettra de gagner en termes de visibilité au niveau tourisme mais aussi auprès de la Fédération Française de Cyclisme.

Infos : www.boisnoirs.fr

Société de tir

Pour cette saison 2017-2018, les tireurs de Chabreloche se sont illustrés sur de nombreux concours officiels et amicaux bien au-delà du département. A noter chez les adultes, une médaille de bronze départementale en carabine 10M pour Céline Pasquet, une 4^{ème} place régionale (aequo avec le 3^{ème}) pour Nicolas Grolez en pistolet vitesse 10M, une médaille d'argent en pistolet 50M pour Sébastien Genest et de nombreuses participations aux circuits nationaux (Lyon, Roanne, Treignat...) en tir aux armes réglementaires pour Rémi Tarrérias.



Pour l'école de tir, Maël Delzenne, Sacha Coste, Yanis Rochon et Simon Le Guillou ont participé à la coupe Passemard, compétition de niveau régional.

Simon quant à lui est allé bien au-delà, en participant au Championnat de France à Colmar où il se classe 54^{ème} pour sa première saison après un beau parcours qualificatif champion départemental et 4^{ème} régional en pistolet 10M poussin garçon. Un bel avenir de tireur lui est promis, félicitations à lui.

Le 16 Juin a eu lieu la 8^{ème} édition du biathlon d'été avec cette année la présence de plusieurs clubs de course à pied comme l'ASPTT Clermont. Le nouveau tracé du parcours, dessiné par Jean-Luc Planche a été très apprécié des coureurs. Nous espérons pouvoir organiser une future édition mais la nouvelle réglementation sur les armes est beaucoup plus contraignante.

La 3^{ème} édition du Challenge des Bois Noirs a eu lieu en septembre, cette année le nombre de participants monte à 63, le challenge part pour une année au TARC à Clermont-Ferrand.

Ce début de saison, nous avons renouvelé notre bureau : Sébastien Genest (Président), Rémi Tarrérias (Vice-président), Séverine Guilhem (Trésorière), Sébastien Le Guillou (Trésorier-adjoint), Elvina Tourbier (Secrétaire) et Céline Pasquet (Secrétaire-adjointe).

La société de tir se structure de plus en plus avec cette année deux candidats animateurs, Rémi Tarrérias et Sébastien Le Guillou et l'obtention du diplôme d'arbitre départemental et du brevet fédéral d'entraîneur pour Sébastien GENEST. **Pour tout renseignement : <https://tirchabreloche.clubeo.com>**



Animation danse

L'association vous propose des cours de step, gym, danse Twirl, fitness dance, danse jazz.

Gala annuel le vendredi 28 juin 2019 : à cette occasion l'association fêtera ses 40 ans.

Les pompiers

Au centre de secours

L'année 2018 a été rythmée par plus de 60 interventions ainsi que par de nombreuses heures de formation pour plusieurs de nos pompiers. En effet Hélène Blary Delzenne, Claude Dal Zotto, Maxime Bessaire ont tous trois validé leurs modules secours à personnes (SAP) et incendie et pour Lorenza Montagne celui de SAP. Grégory Saint-Joanis a décidé de nous quitter pour raisons professionnelles mais il est heureusement remplacé par deux nouvelles recrues féminines qui sont Manon Dal Zotto (nièce de Claude) et par Anaïs Pasquet qui nous vient des JSP de Viscomtat, titulaire de toutes ses formations. Le centre s'associe à moi pour leur souhaiter une longue carrière chez les sapeurs-pompiers.



Du côté de l'amicale

Le bureau a été en partie renouvelé :

Président : Poncet Guillaume (Tel : 06 09 32 18 07)

Vice-président : Blary Delzenne Hélène

Trésorière : Vernay Christelle

Trésorier-adjoint : Guillain Thomas

Secrétaire : Pasquet Laurinda

Secrétaire-adjointe : Montagne Lorenza

Comme chaque année nous tenons à vous remercier pour l'excellent accueil que vous nous réservez lors de nos passages de calendriers, cette année une nouvelle répartition des tournées a été faite, nous espérons n'avoir oublié personne. Pour la troisième année consécutive nous organisons notre **journée tripes/beefs le 17 février 2019** alors réservez cette date car nous serons très heureux de vous compter parmi nous.

Si vous voulez vivre un engagement au service des autres, en parallèle de votre métier, de vos études ou de votre vie quotidienne n'hésitez pas à nous contacter au 06 32 42 70 26 .

Lieutenant Montagne Gilles, Chef de centre



Association des donneurs de sang

L'association vous remercie pour votre mobilisation toujours plus importante pour les dons, ainsi que pour la marche du 14 mai 2018 .

En 2019, une marche sera organisée **le dimanche 5 mai**, les bénéfices seront reversés à la Ligue contre le cancer.

Une soirée théâtrale avec les Baladins des Bois Noirs sera proposée **le samedi 13 avril**.

Devenez bénévoles à nos côtés. C'est juste un peu de temps (4 demi-journées par an pour les dons) mais **un si grand service pour la vie. On compte sur vous !**



Les années se suivent : à deux journées de la fin du championnat l'équipe fanion se retrouvait avec 6 points d'avance sur le 10ème et un meilleur goal average particulier et restait en R3 (Ancienne PH). Quant à la réserve sous la conduite de Paulo Carvalho elle terminait 2ème et accédait à la D3.

Durolle Foot c'est 145 licenciés. Ils se répartissent en 15 dirigeants, 45 joueurs seniors et 80 jeunes. Comme chaque année il y a beaucoup de départs : 13 seniors et 8 U18.

Le club s'est retourné vers des jeunes pour les remplacer : Morillac Eddy, Boiteux Yanis, Carreira Dorian, Fétu Bastien ainsi que d'Hubrecht William et Julien Ponson.



A l'intersaison, nous avons changé d'entraîneur. Il a été très difficile de le remplacer. Cette saison Michaël Dubost assurera le coaching des matches, l'entraînement étant confié à Arnaud Quintin.

Après six journées l'équipe fanion se retrouve à la 10ème place Le début de championnat est difficile et l'ambition de Durolle Foot est donc tout simplement de jouer le maintien.

Son bureau a été reconduit :

Président : Marc FAFOURNOUX

Secrétaire : David FILLIOT **Secrétaire Adjt :** Gilles SOANEN

Trésorier : Alain RIGAUD **Trésorier Adjt :** Cyril BESSERIAT

GROUPEMENT DUROLLE FOOT

Cette année le GROUPEMENT DUROLLE FOOT, c'est près de 135 joueurs qui se répartissent de la façon suivante :

Les U6 U7 U8 U9 s'entraînent aux Sarraix, les matches se jouent à Chabreloche avec pour responsable NELY. Effectif une vingtaine de joueurs, c'est 4 équipes qui sont engagées chaque samedi de compétition.

Les U10 – U11 s'entraînent et jouent à Celles avec pour responsables Paulo CARVALHO et Laurent ROGER. 30 joueurs, ce sont deux équipes qui sont engagées en championnat.

Les U12 – U13 s'entraînent et jouent à Palladuc. Deux équipes dont l'une en promotion (David FILLIOT) et l'autre en Critérium (Vincent GOYON)

Les U14 – U15 s'entraînent et jouent à Arconsat. Près de 20 joueurs pour une équipe sous les ordres de Franck CHAUX bien aidé par Thierry OJARDIAS et Franck DANIEL.

Les U16 – 17 - 18 s'entraînent et jouent à Chabreloche avec pour entraîneur Michaël FETU.

Le Bureau du GROUPEMENT DUROLLE FOOT se compose de la manière suivante :

Président : DUBOST Michaël **Vice-Présidents:** FAFOURNOUX Marc , VACHON Xavier, BRISSAY Richard

Secrétaire : SOANEN Gilles **Secrétaire-Adjoint :** BRISSAY Richard

Trésorier: RODDIER Daniel **Trésorière-Adjointe :** FETU Malika



Mais au fait, le Parc qu'est-ce que c'est ?

Une association constituée en 1982 par quelques élus de toutes sensibilités politiques est à l'origine du Parc naturel régional Livradois-Forez. En 1984, un syndicat mixte de préfiguration du Parc est mis en place. Après agrément du ministère de l'Environnement, **le Parc Livradois-Forez est créé le 4 février 1986**. Il est le 22^e Parc naturel de France et l'un des plus grands en superficie et en nombre de communes. Il regroupe aujourd'hui 168 communes, 11 intercommunalités, les départements de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme et la région Auvergne Rhône-Alpes. Son territoire s'étend de Ris (au nord) à Allègre (au sud) et de Billom (à l'ouest) à Chalmazel-Jeansagnière (à l'est). Les Parcs naturels régionaux sont actuellement 53. Le dernier né est celui de l'Aubrac.

La Charte pour fondement

Chaque Parc définit un projet de territoire en s'appuyant sur les caractéristiques naturelles, culturelles et humaines de son territoire. C'est la raison pour laquelle les actions et axes d'intervention peuvent sensiblement différer d'un Parc à un autre. Ce projet est présenté dans un document officiel : la Charte. Celle du Parc Livradois-Forez est résumée en une phrase : ***Inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez où frugalité se conjugue avec épanouissement.***

Après une procédure de validation de la Charte faisant intervenir une enquête publique, le vote des collectivités, l'avis du Conseil national de protection de la nature, de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et des ministères concernés, le classement *Parc naturel régional* est attribué par décret du premier ministre pour une durée de 15 ans renouvelable. Le décret du Parc Livradois-Forez a été renouvelé en 1998 et en 2011. Il est valide jusqu'en 2023 et il devrait être prochainement prolongé jusqu'en 2026. Au moins trois ans avant cette date, une démarche de renouvellement de classement devra être engagée qui comprendra une évaluation de l'action du Parc, une analyse de l'évolution de son territoire et l'élaboration et la validation d'une nouvelle Charte.

Des missions définies

Un Parc naturel régional est un territoire reconnu au niveau national pour ses richesses naturelles, la valeur de son patrimoine et de ses paysages, mais fragilisé par la dévitalisation rurale. Cinq missions lui sont confiées, définies par le code de l'environnement :

protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel ;

contribuer à l'aménagement du territoire ;

contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;

contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;

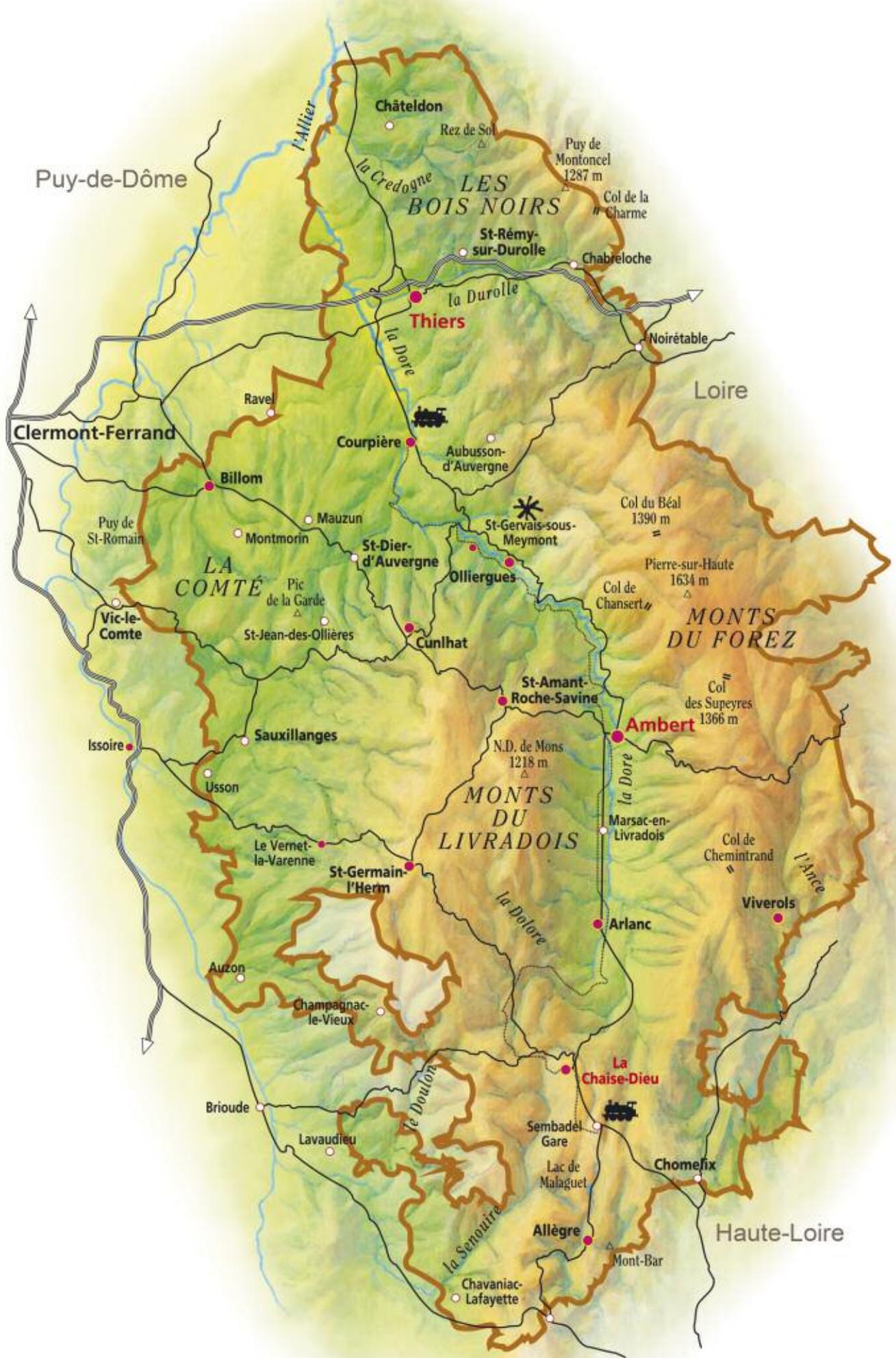
réaliser des actions expérimentales.

Un Parc naturel régional n'a pas de pouvoir de police : il ne peut ni interdire, ni obliger, ni verbaliser. Ses méthodes de travail sont la sensibilisation, la concertation, la pédagogie, la co-construction et l'échange.

Où rencontrer les élus et l'équipe technique du syndicat mixte du Parc ?

Chacune des communes du Livradois-Forez a désigné un(e) **délégué(e) au Parc** au sein de son conseil municipal. **Mireille CARTON** est déléguée de la commune de Chabreloche au syndicat mixte du Parc. Le siège du Parc naturel régional Livradois-Forez est situé à Saint-Gervais-sous-Meymont près de la route départementale 906 à mi-distance entre Thiers et Ambert. La Maison du Parc est le lieu où travaillent les salariés et l'endroit où se réunissent les élus du comité syndical. Le bâtiment est également une « maison » partagée qui abrite plusieurs partenaires. De nombreuses réunions de travail avec les EPCI, les communes, divers organismes institutionnels ou socio-économiques s'y tiennent, souvent plusieurs par jour. L'équipe technique du Parc, son président et ses élus se déplacent pour répondre aux besoins et attentes de leurs interlocuteurs.

Les vice-président(e)s du syndicat mixte sont les interlocuteurs privilégiés d'un secteur du territoire. **Annie CHEVALDONNÉ** et **Stéphane RODIER** sont les correspondants pour le secteur nord du Parc.



A partir de 2019 , TDM ajuste ses compétences

par Jean-Pierre DUBOST, 1er adjoint, délégué à la Communauté de communes TDM

Notre communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM), résultat de la fusion au 1^{er} janvier 2017 des anciennes communautés de communes : Thiers Communauté, Montagne Thiernoise, Entre Allier et Bois Noirs et Pays de Courpière avait repris jusqu'à fin 2018, la quasi-totalité des compétences exercées par chacune de ces anciennes entités (délibération du 9 novembre 2017). Cependant, le code général des collectivités territoriales stipule que les communautés de communes doivent définir si ces compétences ont bien un intérêt communautaire .

Les compétences d'une communauté de communes obéissent au principe **d'exclusivité** : une compétence exercée par la communauté, ne peut plus être exercée par la commune.

Le conseil communautaire a retenu la liste des compétences suivantes à partir de 2019 :

Compétences obligatoires :	Actions
Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur	Mise en œuvre d'une politique de reconquête paysagère et agricole. Soutien à l'élimination des boisements gênants et à la reconquête des parcelles boisées ou en friche. Animation d'une réflexion sur les usages et circulation des voiries forestières et agricoles
Actions de développement économique ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'office du tourisme.	Manifestions de soutien aux activités commerciales suivantes : Thiers Meeting, Coutellia et les journées portes ouvertes entreprises. Action d'animation contribuant à maintenir et à renforcer les commerces et les services de proximité en centre-bourgs
Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage .	compétence non soumise à l'intérêt communautaire.
Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.	compétence non soumise à l'intérêt communautaire.
GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.	compétence non soumise à l'intérêt communautaire.

Compétences optionnelles	Actions
Protection et mise en valeur de l' environnement , le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie	Animation et réflexion contribuant à la réduction des consommations énergétiques et développement des énergies renouvelables. Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial
Politique du logement et du cadre de vie	Mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement, Mise en œuvre d'un Programme local de l'Habitat et d'opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (PIG, OPAH...)
Politique de la ville	Définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées	Soutien financier en faveur de travaux d'amélioration de logements indignes, dégradés et très dégradés.
Création, aménagement et entretien de la voirie	Pour les voies d'intérêt communautaire.
Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l' enseignement préélémentaire et élémentaire .	Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire : construction, aménagement, entretien et gestion de la future piscine du territoire.
Action sociale d'intérêt communautaire via le centre intercommunal d'action sociale (CIAS)	Gestion de la résidence pour personnes âgées les Chatilles (La Monnerie le Montel) et de la résidence pour personnes âgées et adultes handicapés et vieillissants de Chandalon. (Chabreloche). Service de portage de repas. Contrat local d'accompagnement à la scolarité
Création et gestion de maisons de services au public .	MSAP de Courpière.

Compétences facultatives	Actions
Développement touristique.	Stratégie de développement touristique. Incitation à la création et à l'amélioration d'hébergements touristiques (meublés, chambres d'hôtes). Etude et mise en place d'une politique de signalisation et de signalétique touristiques. Gestion de la piscine intercommunale des Prades à Saint-Rémy-sur-Durolle, à caractère saisonnier sur un lieu touristique
Politique petite-enfance, jeunesse, éducation	Définition et mise en place d'une politique petite enfance, enfance, jeunesse et coordination des actions et dispositifs s'y rattachant. Organisation et gestion des Relais Assistants Maternels Parents Enfants et des espaces multi-accueil petite enfance. Organisation et gestion des accueils de loisirs sans hébergement : vacances scolaires et mercredis avec ou sans école (journée ou après-midi)
Assainissement	Contrôle obligatoire des installations d'assainissement non collectif Animation des opérations groupées de réhabilitation des installations d'assainissement non-collectif.

Grand cycle de l'eau (hors GEMAPI)	Animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique
Politique culturelle	Programmation d'une saison itinérante Thiers Dore et Montagne. Programmation de l'Espace touristique situé au Pont de Celles. Portage administratif et communication de la saison itinérante jeune public « Les jeunes pousses ». Réflexion pour le développement de l'action culturelle sur le territoire. Soutien aux manifestations locales qui contribuent au rayonnement du territoire à l'échelon communautaire et au-delà
Services publics	Action en faveur du maintien et du développement de l'offre de santé. Réflexion et études contribuant à la mobilité des habitants. Mise en œuvre de dispositif de transport à la demande (avec taxi).

Quel avenir pour les communes ??

Le nombre élevé de petites communes, disposant de ce fait de peu de moyens, a conduit à la recherche de modalités permettant le regroupement de communes contiguës.

Historiquement, la suppression de communes a été mise en œuvre sous le régime de Vichy (1940-1944). Puis la loi du 16 juillet 1971, dite « loi Marcellin », du nom du ministre de l'Intérieur de l'époque, a organisé des regroupements et fusions de communes.

La loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités locales a favorisé la création de "**communes nouvelles**", procédure destinée à remplacer la fusion de communes. Des communes nouvelles peuvent ainsi être créées à la place de communes contiguës, ou par transformation d'un établissement public de coopération intercommunale. Au 31 décembre 2013, on comptait une douzaine de créations.

Devant la faible attractivité de cette disposition, le législateur a modifié la loi de 2010 dans le sens d'un assouplissement des règles en vigueur. C'est ainsi qu'il a adopté la **loi relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes du 16 mars 2015** qui est issue d'une proposition de loi.

Au 1er janvier 2018, la France comptait 560 communes nouvelles sur l'ensemble du territoire métropolitain, regroupant près de 1 900 communes et 1,9 million d'habitants.

Les Français sont attachés à leurs communes ; et le tissu communal très dense de la France présente des avantages tant sur le plan de la démocratie locale que pour le maintien de services publics de proximité. Mais la situation de la France est très particulière : elle compte à elle seule un tiers des communes de l'Union européenne à 28 membres. La population moyenne d'une commune française est de 1 750 habitants contre 4 100 en Europe.

Et dans les autres pays d'Europe ??

Dans les années 1960, **plusieurs pays européens ont été conduits à réduire le nombre de leurs communes**, tous de façon autoritaire. La **Belgique** a réussi à diviser le nombre de ses communes par cinq en dix ans, l'**Allemagne** par trois. La **Grande-Bretagne** a procédé depuis longtemps à un regroupement de ses collectivités territoriales : les districts, équivalents des communes, sont au nombre de 545, avec une population moyenne de 104 000 habitants et une surface moyenne de 468 km². Seuls les pays latins, **Italie** et **Espagne**, n'ont pas procédé, à la même époque, à une réforme communale mais le nombre de leurs communes est depuis longtemps beaucoup moins élevé qu'en France.

Source : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/intercommunalite/peut-on-faire-disparaitre-communes-2.html>

Rencontres et amitié

Depuis le début du mois d'avril 2018, tous les mardis après-midi, à l'initiative de Malika Hélali, les aînés sont invités à se retrouver rue de Clermont, dans l'ancien local de la bibliothèque municipale, à partir de 14h30. Les parties de cartes ou autres jeux offrent un bon moment de distraction et amitié, permettant de sortir de sa solitude et d'oublier les soucis du quotidien. La salle est prêtée par la municipalité, monsieur Gérard Brissay a repeint les murs aux couleurs choisies par les utilisateurs, la mairie va faire effectuer des travaux d'isolation qui amélioreront le confort et permettront d'atténuer les éventuelles nuisances sonores pour le logement du 1er étage. C'est gratuit et ouvert à toutes et tous.





Malika Héliani a eu l'idée de créer un espace où les aînés de la commune et des environs pourraient se retrouver une fois par semaine pour rompre l'isolement et la solitude qui sont trop souvent le quotidien des

plus âgés. Ce n'est pas une association, ni un club, juste une possibilité de rencontres et d'amitié. Et c'est très important.

Malika qui vit à Chabreloche depuis 48 ans aime son village et en a habité différents quartiers : le Renard, la route d'Arconsat, le Gros Châtaignier, la place du groupe scolaire, l'ancienne gendarmerie, et enfin la rue Saint-Thomas depuis 12 ans. « *Enfant de la pupille* », comme on disait quand elle était petite, elle a été élevée à Saint-Priest la Prugne par monsieur et madame Lafay qui lui ont toujours manifesté beaucoup d'affection, mais ensuite l'école ménagère chez « *les sœurs* » à Pélussin, c'était bien dur ! « *Mais on ne m'a pas fait trop de misères parce que je me défendais—et je défendais aussi les autres !* » A la sortie de l'école, elle a travaillé à Renaison chez un docteur, puis au Côteau chez des gens très gentils, puis en usine, en bonnetterie, « *j'étais « coupeuse », je suis « polyvalente !* ». Mais son plus beau « *métier* » : maman ! Avec trois enfants plus le travail en usine aux Sarraix chez Goutteborge puis à la Sarraizienne, elle n'a pas vu le temps passer ... Quand les enfants ont été plus grands, elle a pu se faire plaisir et pratiquer des activités qui convenaient à sa nature artiste et fantaisiste : le groupe folklorique bien sympathique où elle faisait partie des danseurs, répétition une fois par semaine et représentations tous les dimanches en été. Une petite bande bien joyeuse. Puis ce fut le théâtre organisé par le docteur Pierre Capéran, Annie et Juan Ventas, Michèle et Didier Vallas. Une expérience qui l'a aidée sur le plan personnel et qui lui a permis de jouer dans des pièces classiques comme le Malade imaginaire, et aussi des pièces de boulevard, un peu de tout. Et une adaptation des Noces de Figaro co-écrite par la bande et jouée façon « *théâtre de rue* ». Elle a aussi fait partie de la

36 chorale des Sarraix pendant trois ans et pris

des cours de solfège. « *Ma vie a été bien remplie* ».

Sa passion : la création sous toutes ses formes, peinture, sculpture. Elle a pris des cours de



sculpture à Orléans pendant deux ans. « *Ce qui manque à Chabreloche c'est un cours ou un club de pratique artistique.* »

Elle aime aussi le tricot, la couture, la déco. « *Ca change tout le temps chez moi, je navigue avec mes objets* ».

Donner aux autres, c'est son « *moteur* » : « *peut-être parce que j'ai « manqué » étant petite, j'aime donner aux autres, à ceux qui n'ont personne.* » D'où son engagement dans l'association *Les amis de Chandalon* à la



maison de retraite de Chabreloche : « *ils sont très attachants, c'est un plaisir d'être avec eux, et je me suis fait des amis que j'aime énormément.* » Elle aime les chats, mais aussi tous les animaux. Et depuis

quelque temps, elle rend service en ouvrant l'église tous les jours, « *j'ai accepté parce que c'est un beau monument et je suis croyante en quelque chose ...* »



Les toits de Chabreloche depuis ma fenêtre

Chabreloche, c'est son village et son lieu de vie, « *je suis bien ici, on a tout ce qu'il faut, je ne voudrais pas être ailleurs, j'y ai beaucoup*

d'amis et j'y suis jusqu'à la fin ... »

Noëlle Goutay



Carte postale de la collection de Babeth Roche, au premier plan à gauche l'hôtel restaurant Fortias, au fond le Familistère.



Souvenirs des épicerie de nos enfances ...

Noëlle Legrand est née le 24 septembre 1940 à Pitelet, commune de Saint-Victor Montvianeix. Elle était la 4ème d'une fratrie de 5 enfants : ses frères et sœurs étaient Roland, Ginette, Nicole et Alain. Sa mère tenait un commerce à Pitelet, alimentation, poste à essence, café-restaurant, cantine ... Dès l'âge de 12 ans, elle a fait les tournées avec sa sœur Ginette. C'était une commerçante née, avec beaucoup de finesse et d'amabilité, de gentillesse, un grand cœur. Intelligente sans être allée beaucoup à l'école, elle était imbattable en calcul mental !

Elle s'est mariée avec Robert Goutay le 11 novembre 1961 à Saint-Victor Montvianeix, Robert était originaire des Estivaux, d'une famille paysanne, il travaillait en usine dans la coutellerie, c'est par son mariage avec maman qu'il est devenu commerçant. Ils se sont installés à Chabreloche en 1963 comme gérants du « Familistère * ». Par la suite ils ont déménagé dans l'immeuble Bernard qui abrite actuellement le Gourmet Charcutier, puis ils ont repris l'épicerie de monsieur et madame Gaillat, à l'emplacement du Proxi actuel. Ils ont pris leur retraite en 2002.

Isabelle Goutay

Familistère : chaîne de magasins créée en 1887 par les Docks rémois et disparue en 1972 où les docks rémois deviennent la société Radar.

Mémé,

Tu fais partie de cette poignée de personnes dont la mémoire collective gardera l'image d'une femme enjouée, colorée, rieuse et surtout dévouée.

Tu as passé une grande partie de ta vie à être au service des autres ... Toujours coiffée, habillée, parfumée.

Jamais prise à défaut ...

Tu avais gardé la fraîcheur des années où les forêts n'étaient pas tant boisées.

Extrait de l'hommage de ses trois petits-fils Julien, Rémy, Quentin



Odette Roche

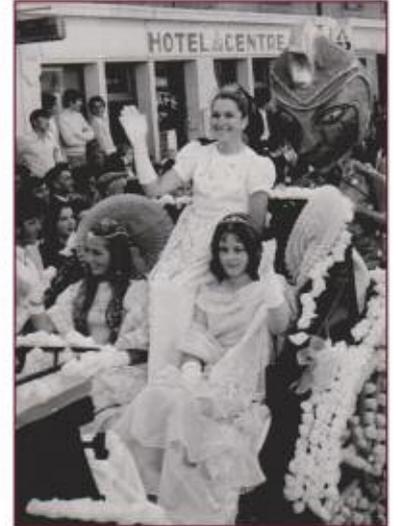


Ma maman, **Odette Locati**, est née le 29 juillet 1929 aux Tuileries, pas de Paris, mais de la commune de Celles-sur-Durolle, dans la maison maternelle de ses grands-parents, la famille Sauzedde-Planat. Ses parents s'étaient connus à l'**hôtel Aletti** à Vichy, son papa y était cuisinier et sa maman brodeuse-lingère. Ils s'étaient mariés à Vichy, puis furent envoyés à Monaco dans la même chaîne d'hôtels, ce qui fait que maman serait née monégasque si sa mère n'avait souhaité accoucher dans la maison familiale. Mon grand-père italien fut mal accepté par la famille, alors ils partirent s'établir à Thiers. La famille Locati-Dona-Negri était originaire de Baggio (province de Milan).

Maman a donc vécu son enfance à **Thiers** où ses parents avaient ouvert un **petit restaurant**. Elle y a connu la guerre, le ravitaillement en vélo, le papa passait des messages aux maquisards dans le guidon de son vélo. Il était également brancardier à la Croix-Rouge et donneur de sang universel, ce qui fait que quand il était appelé en urgence pour sauver une vie, maman le remplaçait aux fourneaux dès l'âge de 10 ans. Après ses études à Thiers, à l'école primaire puis au cours Pigier, elle trouva du travail à la pâtisserie Noblet (Museum) ; le matin, elle livrait les croissants à l'**hôtel de l'Aigle d'Or** et c'est comme ça qu'elle fit la connaissance du « chef », René Roche ; mon papa était limousin, ils se marièrent en 1952 à Limoges. Je suis née en 1953. Maman entra aussi à l'Aigle d'or pour y travailler, puis le propriétaire, monsieur Jalla, vendant son affaire, il fallut trouver autre chose : ils prirent la gérance de l'**hôtel-restaurant de la Grande-Bergère** le 1er avril 1958, malheureusement, papa fut emporté par la maladie le 5 octobre 1959. Maman prit la relève

avec ses six employés, j'avais 6 ans, ce sont mes grands-parents qui se sont occupés de moi. Maman fit alors la connaissance d'un représentant, Henri, qui devint son compagnon et travailla avec elle.

En 1965, le bail de la Grande-Bergère prenait fin, ils partirent à Thiers, puis monsieur Ponce prenant sa retraite, ils reprirent l'**hôtel-restaurant du Centre à Chabreloche**. J'ai décidé de travailler avec eux et nous avons ouvert le **1er avril 1969** et tenu cet établissement tous les trois jusqu'en 2001, date de la mort d'Henri. Nous avons encore continué toutes les deux avec maman jusqu'en **2011**, obligées d'arrêter pour raisons de santé, je crois que passionnée par son métier, elle aurait souhaité tenir jusqu'au bout et « mourir en scène », comme les artistes.



Le défilé de la Saint-Jean
devant l'Hôtel du Centre en 1969

Maman fut victime d'un AVC en 2013, elle en fut très diminuée mais je réussis à la garder à la maison, jusqu'en 2017 où elle en fit un deuxième et où je dus la placer en maison de retraite, aux Chatilles à la Monnerie. Elle y est décédée le 10 mars 2018, et fut enterrée le 17 mars dans le caveau familial de Celles-sur-Durolle, selon ses volontés « avec les trois hommes de sa vie. »

Babeth Roche



Nappes, serviettes, draps ... que de linge à repasser !

spécial groupe scolaire Jules-Ferry

C'est le 20 et le 21 juillet 1935 que ce superbe bâtiment typique de l'architecture scolaire des années 30 est inauguré en grandes pompes. Qu'on en juge par les documents ci-dessous.



Les officiels



Discours du maire, Emile Cotte



La foule endimanchée sur la place, la société de musique

La Gerbe musicale, section féminine de la Lyre amicale posant sur les marches du perron dans les années 40



Le banquet républicain et son menu



Discours de monsieur Jacques Billant, Préfet du Puy-de-Dôme le 29 juin 2018



Je tiens à vous remercier, Monsieur le Maire, de m'avoir convié à cette inauguration qui me permet de découvrir le cadre très agréable de votre commune.

Monsieur le Maire, c'est pour les écoliers de Chabreloche, pour leurs parents et pour leurs enseignants que vous avez souhaité, avec votre équipe municipale, inscrire dans vos priorités ces travaux de rénovation énergétique, de mise aux normes d'accessibilité et d'équipement numérique du groupe scolaire, pour l'adapter une nouvelle fois aux enjeux d'un enseignement de qualité.

Je dis une nouvelle fois, car votre groupe scolaire a une riche histoire de 87 ans. Je rappelle ainsi que c'est le **15 juin 1931** que le Conseil municipal décide la construction d'un groupe scolaire à 6 classes, les locaux de l'école étant qualifiés à l'époque de défectueux, insalubres et dispersés et l'école des filles inutilisable suite à l'effondrement du toit dans la nuit du 2 au 3 avril. Le 29 juillet 1932, le Ministre de l'Instruction publique ayant approuvé la construction du groupe scolaire, le Préfet autorise le commencement des travaux. Les **20 et 21 juillet 1935**, ce superbe bâtiment typique de l'architecture des années 30 est inauguré en grandes pompes. La mairie occupe une pièce à droite en haut du perron.

Au début des années 70, une nouvelle mairie-poste est construite et l'école occupe la totalité du bâtiment. En **1994**, le groupe scolaire est restauré par la municipalité qui rend au bâtiment son aspect originel. En **2003 et 2009**, des travaux ont lieu pour la réfection de la cantine et la mise aux normes électriques. Et enfin sont décidés ces nouveaux travaux que nous inaugurons aujourd'hui.

J'ai une pensée pour les personnels de l'Éducation nationale qui ont dû gérer avec beaucoup de patience et d'abnégation la période transitoire liée aux travaux. C'est toujours un moment délicat du point de vue de la continuité de l'enseignement, mais nous avons tous conscience aujourd'hui qu'il s'agissait là d'un mal temporaire pour un bien durable.

Monsieur le Maire, en investissant dans l'enfance, vous témoignez bien sûr d'un engagement fort en faveur de nos jeunes générations, mais vous contribuez aussi à la vitalité de notre beau département. Cette vitalité est plus que jamais nécessaire pour préparer l'avenir de notre jeunesse et donc de notre pays, car nous le savons tous ici, c'est à l'école maternelle, puis à l'école primaire que beaucoup de choses se jouent. C'est l'école primaire qui transmet les pre-

miers éléments d'une culture commune faite de savoirs fondamentaux, mais aussi des valeurs et donc des compétences indispensables à la poursuite d'études réussies, à l'exercice de la citoyenneté et à la vie en société. C'est l'école primaire qui doit prévenir les difficultés et les traiter en apportant à chaque élève une réponse adaptée à des besoins clairement identifiés.

Nous nous devons donc de vous aider à concrétiser ce projet, car nous sommes tous acteurs de ce à quoi nos concitoyens attachent la plus grande importance. Je veux bien sûr parler du modèle républicain de notre école, avec les valeurs qui le sous-tendent : l'égalité des chances, le respect de l'autre, la promotion de l'individu et du citoyen, la qualité de l'enseignement dispensé. Autant de valeurs qui représentent des défis qu'il nous faut relever collectivement. Nous devons le faire en ayant conscience qu'aujourd'hui encore, au niveau national, 100 000 élèves quittent chaque année le système scolaire sans diplôme et près de 20 % des élèves sortent du primaire en maîtrisant mal les fondamentaux que sont la lecture, l'écriture et le calcul. Je n'oublie pas bien sûr le respect de l'autre qui fait partie des fondamentaux enseignés par l'école. Ce sont des chiffres considérables qui révèlent une situation que l'on ne peut plus tolérer et ce sont ces objectifs d'évolution positive des choses qui animent aujourd'hui la politique gouvernementale en matière d'éducation avec la mise en place d'un programme, d'une organisation et des moyens afférents pour offrir à tous les élèves réussite et épanouissement et faire en sorte que l'école continue encore et toujours d'être le ciment de la République. Notre objectif, c'est la réussite et l'épanouissement de chacun dans une école qui aura renoué avec la confiance, à la fois des élèves, des enseignants et des parents, et cela que l'on soit en milieu urbain, périurbain ou en milieu rural.

Monsieur le Maire, ma visite dans votre commune me permet donc de saluer votre action énergique pour embellir et dynamiser Chabreloche et pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.. C'est tout le sens des travaux de rénovation énergétique que vous avez conduits depuis 2010 sur tout le patrimoine communal. C'est aussi le sens de l'inauguration que nous célébrons ce matin. Cette dynamique passe d'abord comme ici par la volonté et la capacité des élus à définir des projets utiles et structurants et mobiliser les partenaires, au premier rang desquels l'État, mais aussi le Conseil régional, le Conseil départemental, la Communauté de communes et le Parc Livradois-Forez, pour leur réalisation.

Monsieur le Maire, je n'ai aucun doute sur le fait que votre groupe scolaire rénové est déjà ce vecteur de réussite et ce lieu d'épanouissement et de fraternité que nous souhaitons tous pour nos enfants. Je tiens tout autant à vous en remercier qu'à vous en féliciter.

29 juin 2018

Discours de monsieur le maire de Chabreloche, Christian Genest



Nous sommes réunis aujourd'hui pour l'inauguration des travaux de rénovation de notre groupe scolaire en présence de Monsieur le Préfet, Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur, Madame la Conseillère régionale, Monsieur le Conseiller départemental, Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Président de la Communauté de Communes, Madame la représentante du Président du Parc Naturel régional Livradois-Forez, Monsieur le Maire honoraire, Mesdames et messieurs les maires, Mesdames et messieurs les conseillères et conseillers municipaux, et anciens conseillères et conseillers, Madame le Commandant de Gendarmerie, Monsieur le Lieutenant de Gendarmerie, Mesdames et messieurs les agents du Parc et de l'Adhume, Monsieur l'Inspecteur de l'Académie, Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, Madame la directrice de l'école et madame l'ancienne directrice, Mesdames les professeurs des écoles, Mesdames et messieurs les employés communaux, Mesdames et messieurs les présidents d'associations,

Mesdames, messieurs, Chers élèves,

Inaugurer aujourd'hui la rénovation du groupe scolaire Jules-Ferry de Chabreloche est un honneur, un plaisir et une fierté. C'est un acte important qui témoigne de la vitalité de notre commune et de la volonté du conseil municipal d'apporter aux enfants de la commune les meilleures conditions possibles pour leur scolarité. Les enfants sont le renouveau, la pérennité et la continuité. Leur réussite est donc un enjeu majeur pour la collectivité.

C'est bien ce à quoi croyaient nos prédécesseurs qui ont fait construire et inauguré en 1932 ce groupe scolaire imposant qui symbolise l'importance accordée à l'instruction publique par la municipalité conduite par **Emile Cotte**. Depuis, bien des générations ont usé leurs fonds de culottes sur les bancs de ces classes et parmi les personnes présentes ce soir, beaucoup pourraient nous raconter des souvenirs d'apprentissage et de camaraderie qui ont eu ce bâtiment pour cadre.

Le bâtiment, malgré des améliorations apportées par les municipalités successives au cours des années, avait besoin d'un sérieux coup de jeune, et surtout d'être mis aux diverses normes exigées à notre époque : normes énergétiques, accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'action de la commune en faveur du développement durable et des économies d'énergie se poursuit dans ce projet avec les **travaux d'isolation et l'installation d'une chaudière à granulés de bois**. Le ministère de la transition écologique et solidaire nous a décerné le titre de « **territoire à énergie positive pour la croissance verte** ».

Nous recevons chaque année environ 110 enfants, cet effectif stable nous a décidés à investir pour notre école. Le projet ne grève pas les finances de la commune, plusieurs emprunts antérieurs étant arrivés à échéance. Cette opération a consisté en une rénovation énergétique avec mise aux normes accessibilité du groupe scolaire. C'est-à-dire : **l'isolation des murs et planchers, le remplacement des menuiseries, la mise en place d'une régulation d'ambiance, l'installation d'une chaufferie biomasse et d'une ventilation performante.**

Ce projet a été réalisé après une étude diagnostique énergétique rendue par le cabinet **OXALIS**. Nous avons souhaité un projet étudié, mûri et abouti afin de poursuivre notre démarche visant les économies d'énergie. Et je veux ici remercier les agents du **Parc Naturel Livradois-Forez** et de **l'Adhume** dont l'aide et les conseils nous ont été précieux dans ce dossier.

Le coût de l'opération (travaux et maîtrise d'œuvre) se monte à **513 149.57 € TTC** (427 624.64€ HT) plus les frais des bureaux de contrôle et sécurité, ainsi que quelques petits aménagements en mobilier. Ce projet a bénéficié de subventions de **l'Etat** dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 132 061€, du **Ministère de l'Environnement** dans le cadre du programme des Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) pour 100 000€ et du **Département** au titre du FIC (Fonds d'Intervention Communal) à hauteur de 99 450€.

Mesdames, Messieurs, cette rénovation, c'est le travail de femmes et d'hommes que je tiens à remercier pour leurs compétences et leur professionnalisme : Madame Dominique Coué-Navarro, architecte et Monsieur Frédéric MARTINS, responsable du bureau d'études IFA

Ainsi que les entreprises : ADS de Clermont-Fd, HERODY Contructions BTP de Chabreloche, GIRARD Frères de Saint Rémy sur Durolle, ANTIC AUVERGNE de Thiers, PERETTI d'Ambert, Sarl GIROUDON de Champdieu, FESQUE de Lezoux, THIERS CHAUFFAGE de Thiers et LC CHAUFFAGE de La Monnerie Le Montel

Je remercie également l'ensemble des agents communaux, le personnel enseignant, les familles et parents d'élèves qui ont aidé au déménagement et au ré-emménagement des classes, les habitants des appartements pour leur compréhension pour les désagréments et la gêne occasionnés. Et enfin, l'ensemble de l'équipe municipale et les élus qui se sont particulièrement impliqués sur ce dossier.

Mesdames, messieurs, avec cette rénovation de notre groupe scolaire, c'est toute la commune qui va de l'avant, se modernise et montre qu'elle croit en l'avenir. L'école est l'institution fondamentale de la république, le lieu d'acquisition du savoir et d'accès de tous à la citoyenneté. Sans école il n'y aurait ni progrès, ni solidarité, ni responsabilité, ni fraternité. Je souhaite que ce groupe scolaire permette encore pendant des décennies à de nombreux enfants de grandir dans ces valeurs républicaines. Et je terminerai par une citation de **Jules Ferry** à qui notre groupe scolaire est dédié :

« **L'œuvre de notre temps, je la définis ainsi : faire disparaître la dernière, la plus redoutable des inégalités qui viennent de la naissance : l'inégalité d'éducation.** » (10 avril 1870)

Souvenirs de l'école à Chabreloche dans les années 1930



Marguerite était présente lors de l'inauguration du groupe scolaire Jules-Ferry en 1932, et lors de l'inauguration de la rénovation en 2018 ! Elle nous livre quelques souvenirs.

Madame Marguerite Dichampt épouse Peyrot est née en 1924. Ses parents originaires de Saint-Didier sur Rochefort dans la Loire, s'étaient installés aux Bargettes à Chabreloche pour le travail. Son papa était sabotier et sa maman femme au foyer. Issue d'une fratrie de sept enfants, Marguerite a eu une enfance simple mais marquée par le manque d'argent à la maison. Scolarisée d'abord à l'école des filles rue du Renard, (les garçons eux étaient scolarisés rue de Saint Thomas), elle a assisté à l'inauguration du groupe scolaire Jules – Ferry en 1932 en tant qu'élève. Dès lors, elle a pu terminer sa scolarité dans ces nouveaux locaux jusqu'en 1938, l'année de ses 14 ans où elle a passé le certificat d'Études (organisé exceptionnellement à Chabreloche cette année-là au lieu de Saint-Rémy sur Durolle, chef-lieu du canton habituellement).

A son époque, l'école était constituée de 3 classes de filles et de 3 classes de garçons, chacune comptant en moyenne 24 élèves. Du côté des filles, Mme Chapet était directrice et gérait la classe enfantine, Mme Mallaret la classe du cours moyen et Mme Gayte les grands. Du côté des garçons, Mr Tramon était directeur et gérait la classe des grands, Mr Mallaret la classe du cours moyen et Mme Tramon la classe enfantine.

Pendant sa scolarité, les élèves avaient classe 5 jours par semaine avec le jeudi comme journée de repos. Les vacances scolaires avaient lieu en juillet, en août ainsi que quelques jours à Noël et à Pâques. Chaque fin d'année, les élèves pouvaient profiter d'une classe promenade le temps

d'une journée dans les environs.

Invariablement les journées de classe s'écoulaient au même rythme. Ainsi, le matin de 8h à 11h, étaient au programme : la leçon de morale à connaître par cœur, la lecture d'albums, la dictée et les questions de compréhension. Chaque élève cherchait à s'appliquer à écrire à l'encre avec le porte-plume sans se tromper pour éviter les réprimandes des professeurs avant une courte récréation. Dans la cour, les filles jouaient à la corde à sauter et les garçons à colin- maillard ou au palet. Le sport n'était pas enseigné à l'école, les travaux agricoles ou les corvées suffisaient à s'entretenir physiquement ! De retour en classe, avait lieu la leçon de géographie ou d'histoire. A midi, chacun rentrait chez soi car il n'y avait pas de cantine. (à cette époque la pièce actuelle de la cantine servait de salle des fêtes ou de projection de cinéma). Chez elle, au menu, le matin : pain -café au lait, à midi : une soupe, des pommes de terre et du lard, au souper : une soupe, un œuf et du fromage. L'après-midi, de 13h à 16h : étaient enseignés : le calcul, la récitation et les chants (à 94 ans, Marguerite connaît encore parfaitement les paroles de « j'ai descendu dans mon jardin »). A la veillée, les devoirs s'imposaient comme la seule distraction avec une lecture et du calcul à préparer pour le lendemain. Les seuls livres disponibles étaient ceux prêtés par la bibliothèque de l'école. Les dimanches, exceptionnellement, quand la famille pouvait se le permettre, leur maman leur préparait des œufs à la neige en plus du simple repas puis tout le monde partait se promener dans la campagne où se réfugiait en hiver devant un jeu de toupie, de domino, ou de dames.

Peu scolaire mais toujours polie et disciplinée, Marguerite se rappelle ses longues journées de classe où à regret, elle subissait souvent les remarques blessantes d'autres filles et l'autorité trop pesante de certaines enseignantes. Elle se rappelle encore avec amertume les réflexions méprisantes des filles aux tabliers à carreaux ou fleuris (issues des familles de couteliers plus riches) alors qu'elle n'avait que les moyens de porter un tablier noir et un vieux cartable usagé pour se rendre à l'école. Marguerite ne se cache pas d'avoir subi plusieurs fois des punitions pas toujours justifiées d'une heure après la classe assise sur les escaliers à la place de certaines.



La classe de Marguerite en 1937

Tôt le matin, les enfants habitant les hameaux

éloignés rejoignent à pied le groupe scolaire après avoir parcouru plusieurs kilomètres en sabots et bas de laine pour les plus pauvres ou en galoches de cuir pour les plus riches. Dans ces nouveaux locaux, le chauffage central au charbon n'était pas toujours efficace en hiver et il fallait ravitailler souvent la machine en énergie.

Malgré une scolarité chaotique et souffrant de la

rougeole le jour de l'examen, Marguerite obtient en 1938, le Certificat d'Études, sous l'œil envieux de certaines de ses camarades de classe issues de familles plus aisées. Première appelée, elle réussit même à décrocher le premier prix d'orthographe à son plus grand étonnement et est récompensée par une pièce de 20 francs offerte par la commune.

Malheureusement, dès le certificat obtenu, à 14 ans, il a fallu trouver du travail pour alléger la charge de famille. A son grand désespoir, Marguerite quitte alors son foyer familial, pour devenir bonne à plusieurs kilomètres sans possibilité de revenir voir les siens. Mais de caractère tenace et courageuse, Marguerite occupera plusieurs emplois toujours plus rémunérateurs pour finir réceptionniste dans un pressing à Paris. Une belle ascension sociale, tout comme ses frères, pour cette jeune fille issue d'une famille chabrelochoise peu fortunée à l'époque.

Comblée par ses deux enfants, ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, Marguerite a trouvé refuge paradoxalement dans un logement du groupe scolaire Jules-Ferry à Chabreloche pour passer ses longues journées de retraite. Mais heureusement, les cris des enfants sont là au moment des récréations pour lui redonner chaque fois de l'énergie car à l'école il y a de la vie !

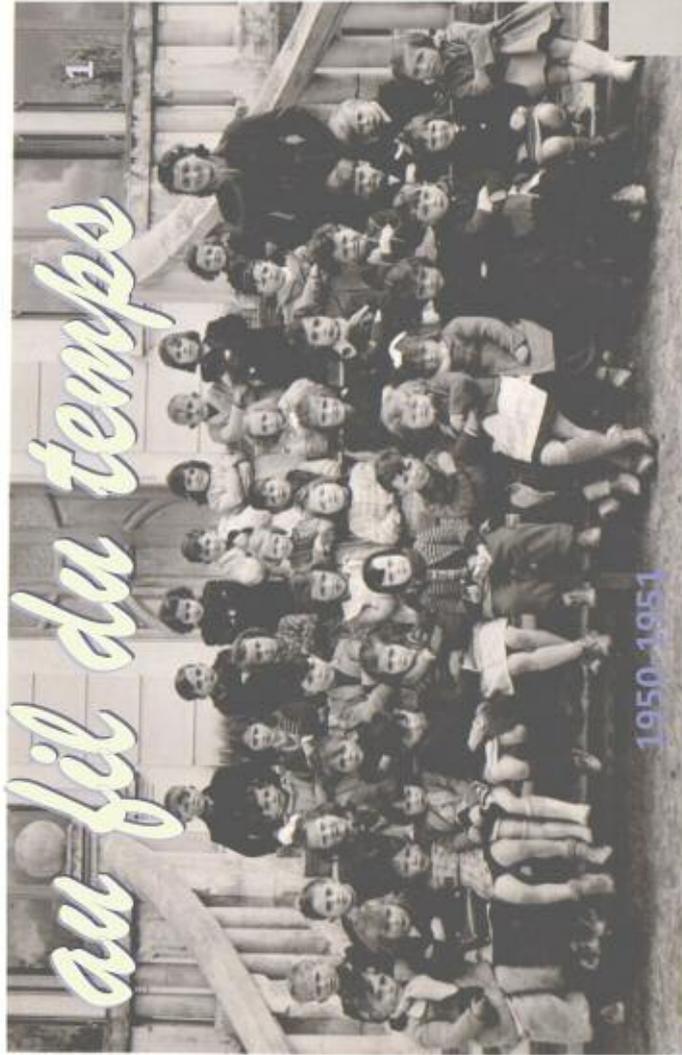
Propos recueillis par Isabelle Perrin



Diplôme du Certificat d'études de Marguerite Dichamp en juin 1937



Sur le perron de l'école le 29 juin 2018



Colette Grangerodet/Josiane Pommier/Odette Groléat/Marie-Claude Ponson
 Paulette Auroy/Madeleine Fion/Josette Barrault
 N°3
 Nicole Chevalier/Denise Coste/MarlyseRossignol/Marie-Claude Chatelus
 Marie-Claude Richagneux/Janine Chauv/irène Beauvoird/Martine Jouve/Arlette Bargeon
 Jeanine Chambriard/Marionette Morel/Danielle Rochette/Monique Rigaudias/Claudette Laurent

Noms des enfants sur les photos, sauf erreurs ou défauts d'identification
 Lire de haut en bas et de gauche à droite.

N°1

Rémi Bruyère / Jacques Andanson/ Josette Barraud /Christian Gaillat /Josiane Pommier /Michel Tarrerias /Madeleine Fion /? Sarre /l'Adulte: Odette Beauvoird
 Daniel Pommier /Marie-Claude Chatelus /Jeanine Fayet /Jeanine Chambriard /Maurice Pommier /Marie-Claude Richagneux /Robert Rolle
 Jean-François Dozorme/Joël Carton /Janine Chauv /Robert Georges /Pierre Cornet /Marlyse Rossignol /Claudette Laurent/irène Beauvoird /Danielle Chapt /Jacky Chambriard /Guy Chambriard /Pierre Guinand
 Jacky Dechaux /Danielle Rochette /Michel Pommier (Coca) /Joëlle Sugler /Jean-Paul Barges /Marionette Morel /Jean-François Fugier /Michel Chauv /Gisèle Cornet /Eliane Rigoux /Arlette Giraudier /Jacques Desjoyaux /Eliane Gouteborge /Nicole Chevalier



N°2

Instituteur : M. Alfred Forthias/Roland Vial/? Pastorek/Rémi Bruyère/Pierre Cornet/Joël Carton/Jean-Paul Chèze/Michel Tarrerias/? Chauv/Jacques Chambriard
 Daniel Brissay/Guy Chazeau/Daniel Pommier/Guy Chambriard/Robert Georges/Pierre Guinand/Jean-Claude Genty/? Roche/Alain Gouillardon/Jacques Desjoyaux/Christian Gaillat





N°2

Instituteur : Alfred Forthias/Bernard Laye/Alain Breton/Aimé Pasquet(Napoléon)/Georges Sauzetde(Cabidge) Lucien Gameiro

Christan Loubière(Mickey)/Roger Georges(Bouillu)/Jean-Louis Sauvan



N°1

André Girard/Pierre Cornet/? Tarrerias/Joël Carton/Christian Gaillat

Jean-Luc Baraugier/Robert Rolle/Robert Georges/Jacques Chambriard/Daniel Pommier/Roland Vial/Jacques Desjoyaux

Daniel Brissay/Alain Gouillardon/Jean-Claude Genty/Guy Chambriard/? Roche/Guy Chazeau/
Pierre Guinand



N°3 Lire de bas en haut et de gauche à droite

François ARCHIMBAUD/François GARDETTE/Roseline BEGON/Marc BUTIN, Marie-Thérèse BUTIN/Rolande GARDETTE/
Bernadette MASSOPTIER,/Solange CHABROL/Geneviève RIGAUD/Eilane CHARRIERE.

Yves DUBOST (devant Odette BEAUVOIR)/Madeleine ROCHON/Michel LEVIGNE/Christian GIRARD/Josette COIFFET/Gérard BARRAUD/Claude DUFFOUR/Philippe BOURNEL/Christian GENEST/Françoise GENEST/Michel ROCHE/?

Marie Hélène CORNET/Jacques CHAUX/Jean Pierre DUBOST/Dominique PASTORECK/Alain CHAUX (devant l'institutrice
Mme GOUILLARDON)/Bernard TARRERIAS/Marie Hélène PICHON/ ?ARCHIMBAUD/Roland BARTOLIN/Régine DARGON/
Michèle COGNET/Claudine GIRARD/Patrick PITELET



1995-1996



1998-1999

quelques decennies plus tard ...

N°1

Elise Gameiro/Estelle Lamaison/Lenny Boquet/Aline Dubost/Jérémy Pasquet/Simon Ventas/Hélène Dubost/
Clément Faye/Flore Montagne/Justine Faye

Mustapha Aydin/Cynthia Forestier/Thomas Sauzedde/Marine Planche/Roxane Pasquier/Lolita Ferret?/?/Eddy Moulin/
Sandrine Bidaud/Lucie Tarrerias/Jean-Baptiste Faye/Mathieu Godard/Institutrice : madame Sauzedde

N°2

Pauline Coste/Mustapha Aydin/Simon Ventas/Fathi Demirci/Aline Dubost

Ramazan Aydin/Benjamin Marchand/Jean-Baptiste Faye/Jérémy Pasquet/Laurent Charret/Institutrice : Madame Dubost

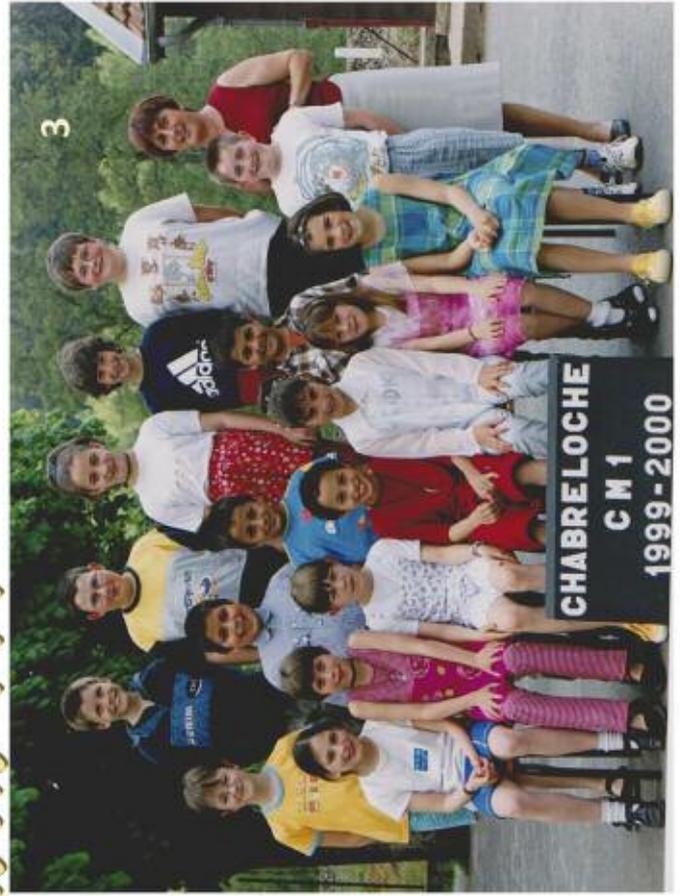
Clément Faye/Mélissa Gomes/Cynthia Forestier/Aurélien Dallière/Marine Planche/Justine Faye/Lenny Boquet/Elise Gameiro

N°3

Benjamin Marchand/Jean-Baptiste Faye/Justine Faye/Simon Ventas/Jérémy Pasquet

Pauline Coste/Ramazan Aydin/Mustapha Aydin/Fathi Demirci/Clément Faye/Institutrice : Mme Bourdier

Marine Planche/Cynthia Forestier/Elise Gameiro/Lenny Boquet/Mélissa Gomes/Aurélien Dallière/Aline Dubost



CHABRELOCHE
CM 1
1999 - 2000

XIX^{ème} siècle



N°1

Sandrine Beaudoux /Maxime Ferrier/Maxime Bessaire /Yasine Berarima /Eva Can /Sébastien Valverde /Axelle Berthin/
Institutrice : Isabelle Perrin

Kévin Mauduit /Enes Gul/Apolline Michaud/Alexis Pasquet/Océane Salazard/Florian Brousse /Vincent Chatelet
Eddy Chaux /Elsa Coste /Bastien Féty/Olivia Coste /Vincent Gazotti /Mélanie Martin /Jordan Bargoin

N°2

Institutrice : Isabelle Perrin – Inès Hannaoui – Aloïs Hérody – Laurène Charrière - Valentin Lassaigne – Susy Chalet –
Erwan Pasquet – Nadine Perbet

Anais Sauzedde – Nolween Rooyackers - Tess Planche - Madison Mauduit - Florian Chamiot Métral- Dorine Dal Zotto
– Thomas Valleix - Valentine Peyron – Collin Aurroy

Clara Coste – Ryan Caron - Delphine Tarrerias – Joris Ossedat – Cypriane Petelet – Enzo Orlandi – Frédérique Valverde

N°3

Mathéo Buisson/Alex Ruby/Noa Villeneuve/Jérémy Fayet-Couttet/Louana Legrand/Institutrice : Isabelle Perrin

Ivans Tarrerias/Mélissa Dal-Zotto/Julien Pons/Tom Carvalho/Gautier Vernay/Lola Specque/Cloé Gault-Pillon

Ceylin Yavas/Noah Roger/Théo Dumoulin/Krystal Rakoton-Drazanany/Juliette Dajoux/Esteban Hérody/Lucas Chrétien/
Antoine Bessieriat





rentrée 2018